

la Gueule ouverte



n°146 mercredi 23 février 1977 - suisse 3 FS hebdomadaire d'écologie politique canada 1,75 \$ - belgique 49FB - france 5F

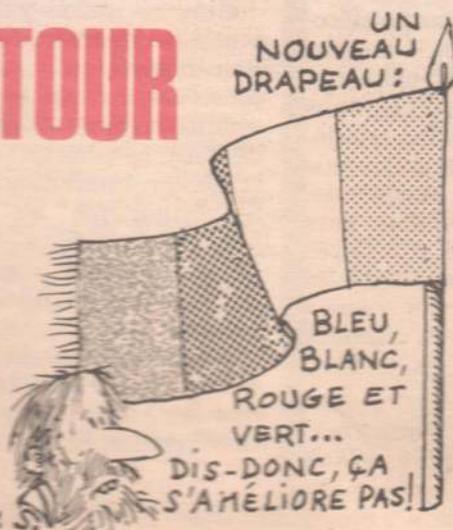
LE NUCLEAIRE NE PASSERA PAS !

- MALVILLE : travaux arrêtés lundi
- BROCKDORF : l'Etat allemand recule
- FLAMANVILLE : ouvrons l'œil...
- GERSTHEIM : et le bon !

- pages 3.4...

paris-écologie :

LE RETOUR A LA VILLE



- pages 9 à 12

SEVESO: LES ENFANTS TRINQUENT !

- page 15



Dans les écoles de Seveso, politique de la terre brûlée



Conclusion de la grande enquête "Gueule Ouverte" L'ÉCOLOGIE EST TROP POLITIQUE POUR LES PARTIS

Au terme de ce voyage au pays des partis politiques, il apparaît que derrière la fausseté et les rivalités, les choses sont finalement très claires. Au plan de l'écologie s'entend. Avec un bel ensemble, les partis s'appliquent à récupérer les thèmes écologiques.

*Tous les partis
se parent de vert.
Mais ils sont
pour le nucléaire,
et ils
refusent l'autogestion.*



Espaces verts ? Oui unanime. Urbanisme à visage humain ? « Oui, en tenant compte du principe de rentabilité » du côté RPR-RI. « Oui, en tenant compte du besoin en logements sociaux » du côté PC-PS. Autogestion ? « Cogestion-participation », répond la majorité. « Autogestion expérimentale et prudente », répond l'opposition. Peine de mort ? « Nous sommes contre, mais... et les crimes odieux ? », dit la majorité. « Le programme commun l'a aboli, mais... et la conscience personnelle ? », dit l'opposition. Pollution ? « Nous luttons contre... si cela n'empêche pas les usines de fonctionner », murmure la droite. « Nous sommes contre... si cela n'empêche pas de préserver les emplois », chuchote la gauche.

Ainsi, les yeux rivés sur la ligne bleue de 1978, les partis se découvrent tous un brusque amour de la nature et arborent des arbres sur

leurs affiches, en pillant sans vergogne le programme écologique. A deux exceptions près : le nucléaire et le Pouvoir.

Là résident les deux points d'achoppement qu'il faut creuser, les deux seuls points qui font qu'aucun parti politique ne peut se prétendre écologique, les deux points-clés qui différencient la société écologique de n'importe quelle autre.

Peu importe que certains partis émettent des réserves sur la sécurité, le choix des sites ou l'importance des programmes. Tant qu'ils ne disent pas « non au nucléaire », ils ne remettent en cause ni la croissance économique systématique, ni le gaspillage d'énergie, ni la spirale expansionniste. Ils considèrent comme irréversible la société marchande qu'ils ont fabriquée et les rapports de Pouvoir qui en découlent : pouvoir de l'argent, pouvoir des technocrates, pouvoir des politiciens, les trois se confondant parfois.

Le nucléaire, par sa complexité, est générateur de centralisme et suppose la suprématie, non hélas des scientifiques, mais de ceux, technocrates et politiciens - puissances d'argent en tout cas - qui s'emparent de la science pour la pervertir. Dès lors, la démocratie locale que promettent les partis n'est qu'un leurre. On ne saurait redonner le Pouvoir à la base en confiant aux seuls spécialistes les orientations d'une économie dont les blocages sont du reste chaque jour plus criants, comme on ne saurait associer les personnes à la décision en maintenant une organisation administrative hiérarchisée, centralisatrice.

Indissociables, nucléaire et pouvoir central maintiennent dans une société de gauche comme de droite des rapports de force incompatibles avec une société harmonieuse. En effet, le déséquilibre que nous ressentons, l'anti-bonheur, est la conséquence d'une vie basée à tous les niveaux sur des rapports de force. Je m'explique : aujourd'hui, nul

n'existe en soi. Il n'existe que par référence. L'ouvrier se situe par rapport aux objets qu'il consomme et à la promotion qu'il conquiert, le cadre en fonction de son image de marque et de son autorité, le PDG de son chiffre d'affaires et de la croissance de son entreprise. L'homme le plus aliéné existe encore s'il a une femme à opprimer.

LA moindre conversation devient joute oratoire d'où doivent sortir un vainqueur et un vaincu. Les écologistes n'échappent pas à ce travers. « Nous valons 9 % des voix », « Il n'y avait tant de personnes à la fête », « Avez-vous vu come nous faisons peur aux partis ? ». Attention, les écologistes ! Les mass-média, faute de vous ignorer, essayent déjà de vous anéantir en recréant autour de vous une structure hiérarchisée : « le mouvement écologique... le leader... le responsable ». Ne leur rendez pas la tâche trop facile en ayant vous aussi des réflexes de puissance. Héréditaires.

Le coup de la référence, on nous le fait dès l'enfance : premier de la classe, best-seller, « t'aimes mieux ton père ou ta mère ? », hit-parade, « étonnez vos amis », le plus gros diamant du monde... Nous vivons dans un univers de compétition où tout n'a de valeur que quantifié, jusqu'aux obsèques, ordinaires, 1^{ère}, et 2^e classe. Même volonté de puissance dans les rapports affectifs : il faut des preuves d'amour, signe de puissance pour celui qui les reçoit, et une hiérarchie dans les valeurs : camaraderie, amitié, tendresse, passion, haine... Du plus intime au plus public, notre existence fait courir le travailleur vers la promotion, l'homme d'affaires vers l'argent, le dragueur vers les conquêtes, l'artiste vers « son » public, le militant vers son discours et l'homme politique vers le Pouvoir.

Savamment entretenue, cette compétition maintient l'ordre établi plus sûrement qu'un cordon policier. Notre fascisme quotidien est

cette obsession de puissance, qui interdit à quiconque d'exister en tant que tel, relègue les minorités dans un ghetto et nous maintient dans un état de course perpétuelle. Nous vivons pour des mirages, n'hésitant pas pour ces mirages à abdiquer l'instant, la joie, la vie, et à nous barder de défenses contre ces terrifiants spectateurs que deviennent les autres.

Pour que vivent les notions de communauté, d'autogestion, de respect de la nature et de la nature humaine, la société écologique devra d'abord s'attaquer à cette volonté de puissance, à ce système mental qui traduit en fait l'angoisse et la faiblesse de l'homme et ruinent au départ ses chances de survie harmonieuse. Difficile d'imposer cette reconversion à un groupe. Ce serait déjà une attitude dominatrice. Reste à se l'imposer soi-même. Cela suppose une grande confiance en soi et en les autres, la certitude d'exister sans béquilles idéologiques ou autres. Et un changement radical de raisonnement : j'aime la pomme parce que son craquement sous la dent est bon, et j'aime les aigues-marines pour leur transparence. N'intervient dans cette appréciation que le plaisir existant entre la pomme et moi, entre l'aigue-marine et moi, sans prise en considération de leur rareté, de leur prix sur le marché, ni du fait que ma voisine n'en possède pas.

J'aime les autres parce qu'ils existent à un moment donné, avec moi. Peu importe qu'ils soient un, deux, plusieurs, ni que je sois pour eux unique ou non. Ainsi disparaissent les faux besoins (piliers de la société de consommation) et l'agressivité permanente, au profit de rapports transparents où s'adoucissent toutes choses. Et voilà qu'on rejoint notre bon Ivan Illich : « la reconstruction sociale implique que le regard acquière la transparence, que le sourire se fasse attentif et que les gestes s'adoucissent ». (La Convivialité, Ed. du Seuil, page 35).

Françoise Danam

MALVILLE : AUX ACTES CITOYENS !



L'ÉCOLOGIE est-elle politique pour les partis, demandait Françoise Danam aux crocodiles parisiens, depuis plusieurs semaines ? Et nous de rigoler en lisant les réponses des pêcheurs de suffrages ! Evidemment, qu'elle est politique, l'écologie ! Beaucoup trop politique au gré des politiciens. On en a eu la preuve à Brockdorf et Malville.

A Brockdorf, le chancelier Schmidt, socialiste, s'est cru obligé d'apparaître à la télévision pour dissuader les anti-nucléaires de faire de la politique en occupant le site de la centrale nucléaire. Si ce brave homme, qui a le poste d'Hitler mais pas sa moustache, paye ainsi de sa personne, c'est que l'ennemi intérieur devient encombrant. A Malville, les partis politiques ont découvert la lutte anti-nucléaire et sont venus samedi, aux Assises à Morestel dire combien la santé des Français les préoccupait. Du côté « sécurité du nucléaire », la gauche a des doutes, vu que les vilains trusts ont posé leurs sales pattes avides sur ce secteur en expansion. Mais là s'arrête la critique du nucléaire. Même à gauche, les partis n'iront pas plus loin. Car le pouvoir, leur pouvoir, a besoin de l'énergie nucléaire pour maintenir l'esclavage salarié. Tout le reste n'est que billevesées, fariboles et calembredaines.

Mais enfin que veulent-ils de plus, devait se dire le représentant du PS de l'Isère chahuté par les 3 000 participants aux Assises contre Super-Phénix ? Je demande l'arrêt des travaux et ils ne sont pas contents ! Le PS devrait piger qu'on ne mégotte pas avec le nucléaire. C'est tout ou rien. Tout, et un monde à la 1984, hiérarchisé, décivilisé, attendant la guerre mondiale. Rien, et la possibilité pour le citoyen de redevenir un homme responsable. Pour la transition entre pétrole et solaire, ne vous faites pas de bile, socialistes ! Nous allons autogérer ça avec le sourire.

Donc beaucoup de monde à Morestel pour les Assises. Et il en restait assez, lundi matin vers 5 h, pour se pointer devant les grilles de Malville et arrêter les travaux. Les 93 ouvriers de l'entreprise Fougerolles et les 200 anti-nucléaires ont pu échanger quelques idées. Ça, c'est drôlement politique ! Si le dialogue devient possible entre les victimes du système, entre

les ouvriers qui construisent les centrales au nom de la liberté du travail et ceux qui les contestent au nom du respect de la vie, la révolution ne sera pas loin. Reste à connaître la réaction de cette autre catégorie d'exploités : les flics. A midi, lundi, ils attendaient encore les ordres du Préfet de l'Isère, c'est-à-dire ceux du ministre de l'Intérieur. La suite dans vos quotidiens favoris (Libé et Rouge).

Faut dire que la situation des autorités à Malville n'est pas fameuse. Les instances les plus légales, conseils généraux et municipaux, ont demandé la suspension des travaux de Super-Phénix. Les manifestants ne font donc que faire respecter la légalité. On a fait du chemin depuis 71 et l'indifférence des foules à Fessenheim et au Bugey. Les foules sont informées. Les communes refusent. Les « verts » terrorisent les partis qui voient filer dans l'urne sans fond des voix bien utiles. Le premier homme politique qui fera cogner désormais (et jusqu'en 78) sur les anti-nucléaires se suicidera. Ponia le sait. Giscard le sait. Mitterrand le sait. Marchais ne le sait pas encore mais ça va venir. Je suis sûr que le PC et « l'Huma » découvriront un jour le nom de Malville. Question de temps !

Après réunions en commissions, les délégués des comités anti-Malville - une trentaine - ont pris des décisions. Le thème tout d'abord de la lutte à venir : c'est la légitime défense. Finies les parlottes et les réunions ! Il s'agit maintenant de passer aux actes. Le premier acte c'est l'auto-réduction de 15 % sur les factures EDF. Les sommes recueillies seront versées sur un compte bloqué et qui restera bloqué tant que les travaux ne seront pas officiellement suspendus. Avantage de cette solution : l'EDF ne peut pas fermer les compteurs et gêner par exemple la vie des paysans. Il faut être très nombreux à suivre cette action de résistance civile non-violente. Envoyez le fric au comité anti-Malville de Grenoble, 1, rue E. Zola. Quand le total sera suffisant, nous irons en Justice contre EDF, ça traînera, on en parlera dans la presse, à l'intérieur même de l'EDF où les ordinateurs s'enrhumeront. Temps gagné. Mais vous pouvez aussi, si la lecture à la bougie vous plaît, redistribuer les

15 % pour une opération « maison autonome » éclairée avec une éolienne. (action à définir, voir Super-Pholix, Georges David, Le Poulet, 01680 Lhuis).

Ensuite les actions de harcèlement. Je ne vais pas vous dresser aujourd'hui une liste exhaustive des mille et une manières d'empoisonner la vie de l'EDF. Quelques repères pour égailler le travail des RG : les entreprises qui travaillent pour Super-Phénix s'appellent : Fougerolles, Neyrpic, Merlin-Gerlin, Creusot-Loire, Ciments Vicat et sont actionnées par la Nersa de Lyon. Derrière ces noms et ces sigles se cachent des hommes qui ont des oreilles et parfois une conscience. Ils ont aussi des camions et des chefs. Ils ont encore des syndicats. Toute action individuelle ou groupée sera la bienvenue. Les comités Malville seront solidaires de tout ce qui pourra entraver la marche du monstre, à la seule condition que les personnes physiques de nos adversaires soient respectées.

A Pâques, les groupes régionaux sont invités à autogérer leurs initiatives : région morte, carnaval, jeûne, etc. Il s'agit de préparer le terrain psychologique pour la grande manif du 30 juillet, où on attend 100 000 personnes. Cette fois on peut parler sans détours : le but du 30 juillet, c'est de libérer le site. On aura le temps de préciser les détails de l'approche et l'Etat aura le temps de lever des troupes de mercenaires. Mais la force de la légitimité est avec nous. Le 31 juillet, nous camperons à l'intérieur du site et, si l'Etat n'est pas encore totalement fasciste, sans échanger un seul coup avec les CRS. J'espère que les élus, les socialistes et toute la gauche seront là, écharpes tricolores en tête, pour mettre leurs actes en accord avec leurs dires et obtenir sans violence l'arrêt des travaux.

C'est d'ailleurs la question qui va leur être posée avant les Municipales. S'ils répondent en normands, nous agirons quand même le 30 juillet. Toutes les centrales seraient construites, s'il avait fallu les attendre... (à suivre)

Arthur

NAISSANCE D'UN MOUVEMENT

POUR une fois, on sort de ce qui ressemblait à une Assemblée Générale, je parle des Assises contre Super Phénix de Malville, sans le sentiment de frustration propre habituellement à ce genre de réunion. Est-ce une impression, ou bien y avait-il peu, parmi les quelque trois mille présents, de dilettantes mornes, d'afficionados détachés, de négativistes désabusés, mais beaucoup de gens décidés à passer à l'action, quelque action que ce soit, pour que Super Phénix ne soit pas construit ?

Ce que j'en rapporte, et qui est terriblement exaltant, si, si, je n'exagère pas, c'est la certitude que, enfin, « l'autogestion de la lutte » (formule de Georges Didier résumant au nom du Comité, le travail des commissions, dimanche matin) a démarré. Enfin, la non violence et ses techniques de harcèlement vont donner une brillante démonstration active de ce qu'elle peuvent être. D'ici à cet été, on ne devrait pas

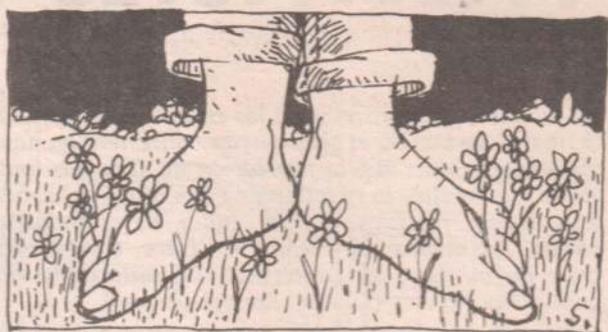
arrêter de rigoler par chez nous autres, et pas arrêter de s'arracher les cheveux du côté de chez EDF. Place à l'imagination. Les Assises permettent à celle-ci de prendre du pouvoir en plaçant en préalable à toute proposition d'action concrète cette exigence : « les Assises contre Super Phénix se déclarent à l'avance solidaires de toute action, individuelle ou non, réunissant les deux critères suivants : - avoir pour but le retardement ou l'empêchement des travaux de Super Phénix, - ne pas porter atteinte à l'intégrité des personnes physiques. Il ne s'agira pas de revendiquer ces actions, mais de s'en déclarer publiquement solidaire, et d'apporter tout soutien effectif à leurs auteurs en butte à une répression ».

Ça, c'est important : l'individu est responsable de lui-même, de ses initiatives, mais il n'est pas seul (1). Le véritable mouvement écologique, je vous le dis, il est né le 20 février à Malville.

Ouf ! La subversion est en marche.

➔ A propos de marche, seul, le militant va l'être de moins en moins sur un autre plan. C'était tout simple mais suffisait pas d'y penser : les diverses luttes écologiques, anti-nucléaires, antimilitaristes de l'été vont avoir un lien effectif entre elles. Oui ! Vieille idée du groupe non violence de la G.O., hein ? Ben ça va se faire. Ça sera pas de la tarte à organiser, mais « Combat Non violent » (2) et nous, on est décidés à y mettre le paquet.

En principe ça se déroulerait à peu près comme ça : l'été du militant courageux, baladeur, amoureux, joyeux, décidé, commencerait vers la mi-juillet dans l'est, région de Metz, pour la déjà célèbre marche antimilitariste, dont nous vous donnerons les détails quand ils seront au point. Ensuite, on suivrait une partie du trajet de lutte contre le canal à grand gabarit Rhin-Rhône, en car sans doute. Quelques bonnes étapes sont à étudier avec les comités du coin. Rendez-vous le 30 juillet à Malville. Là on avise. Puis, pépères on descend la vallée du Rhône à la découverte de ses joies et ses peines. Un petit tout par Naussac la jolie, et hop, nous voilà sur le Larzac pour les festivités (modalités à décrire bientôt aussi) des



13, 14 et 15 août ! C'est pas des vacances, ça ? Merci la G.O., plus fort que Trigano !

Ça va être superbe, ce ruban de zozos à travers la moitié de la France (ben oui, les Bretons, les Charentais, les Landais, on ne vous oublie pas, mais ce sera pour l'année prochaine. Cette fois, venez nous rejoindre, on vous revaudra ça et vous serez pas déçus du voyage !) Fermez les volets et rentrez les poules, braves gens : **la racaille est en marche**, elle ne s'arrêtera plus.

(1) Mot d'ordre impératif : ne jamais oublier de faire connaître ses actions une fois réussies, au Comité Malville, pour recensement du harcèlement et diffusion dans la presse.
(2) Demandez sans faute leur excellent numéro spécial « les Assises de la légitime défense », numéro 120 ; 5 F ; BP 26, 71 800 La Clayette.



VERS 13h, lundi, la police est intervenue contre le barrage en place à Malville. Quelques heurts, mais pas très violents : cheveux tirés, bleus, écorchures. Pas de manifestants arrêtés, pas de blessés. Quelques ouvriers ont refusé de travailler sous la protection de la police. Le bilan de cette première action de harcèlement est considérée comme positive. Le travail sur le chantier a été bloqué pendant une demi-journée.

le prix d'un lyonnais

LYON se sera pas Seveso. Mais les Lyonnais ne le doivent ni au Vaillant Prolétariat de l'Usine de Produits Chimiques Ugine-Kuhlmann (P.C.U.K.) de Pierre-Bénite (aux portes de Lyon), ni à leurs syndicats, ni bien sûr à la direction de l'usine, ni même à la municipalité communiste de Pierre-Bénite. Non, Lyon ne connaîtra pas le sort de Seveso, parce que l'acroléine a peu à voir avec la dioxine.

La dioxine est toxique à partir du microgramme, mais il s'en fabrique assez peu dans l'industrie chimique : deux kilos seulement se sont échappés de l'usine Icmesa à Seveso le 10 juillet dernier. De plus, cette toxicité peut être très longue à se manifester, comme on s'en rend compte aujourd'hui, huit mois après. L'acroléine, par contre, qui ne tue son bonhomme qu'à partir de 4 grammes (1), est fabriquée en grande quantité, notamment par le P.C.U.K. de Pierre-Bénite, et que par malheur ce jour-là le vent souffle du Sud, les Lyonnais, tous les Lyonnais, ne s'en relèveront pas.

C'est ce qui a failli se produire le 19 décembre dernier. Vers 23 h 15, un réservoir contenant cinq tonnes d'acroléine explosait, puis prenait feu... heureusement ! Beaucoup de gens du coin, réveillés en sursaut, accouraient au spectacle. Qui osera encore se moquer des chevaux se précipitant dans leur écurie en flammes ? Personne ne sait comment évacuer la population si ça pète.

les poissons sont mortels

Ce n'est d'ailleurs là que le dernier épisode en date de la fabrication d'acroléine à Pierre-Bénite, après l'explosion d'une torche, celle d'une colonne de fabrication, celle - maîtrisée à temps - d'un camion-citerne, et surtout la pollution « accidentelle » du Rhône survenue le 10 juillet dernier. Pas de doute : s'il est vrai que seules des catastrophes limitées pourraient faire admettre à notre civilisation les dangers qu'elle fait courir à la vie sur terre, alors cette date du 10 juillet 76 restera à jamais marquée de 2 pierres blanches : Le Rhône et Seveso, Acroléine et Dioxine... coïncidence qui fut peu remarquée, car on n'apprit les deux heureux événements que les 12 et 20 juillet.

Cent vingt-deux tonnes de poissons y passèrent, sans compter les dégâts causés à ce qu'il restait de flore dans ce pauvre fleuve. De plus, « la mesure essentielle de sécurité, prévue d'ailleurs dans le Plan de pollution accidentelle des eaux, et qui consiste à prévenir immédiatement les communes d'interdire à la population la consommation d'eau, n'avait pu être prise sur le champ faute d'une connaissance précise des points de captage pour l'alimentation en eau des différentes communes », si l'on en croit le Préfet Jeanin, dans une note qui nous aurait échappée si des militants antinucléaires ne l'avaient découverte dans un bureau de la Préfecture de l'Isère, un certain 18 septembre...

Dis voir. Pourquoi, quand tu dis pollution « accidentelle », tu mets des guillemets ? Tu vas quand même pas prétendre qu'ils ont fait exprès de balancer dans le Rhône 20 tonnes d'acroléine, surtout au prix que ça coûte, non ? Voilà : ce qui est accidentel, c'est la quantité de cette pollution : un wagon entier d'un seul coup, au lieu des quelques kilos quotidiens. Ce qui n'est pas accidentel, c'est d'avoir construit une installation d'égouts reliant directement ces wagons citernes au Rhône...

Celui-ci est pollué tous les jours par des saloperies qu'on ne juge pas rentable de récupérer, chez P.C.U.K. : **plusieurs tonnes d'acrylate**, par exemple. De même, cinquante kilos d'acroléine s'en vont chaque jour dans le ciel de Pierre-Bénite, provoquant pleurs, picotements, irritations, nausées, chez la pollution. Mais rassurez-vous, ce n'est pas accidentel, mais normal.

or, les Lyonnais sont mortels

Alors, est-il possible cet accident qui nous débarrasserait définitivement de la gastronomie lyonnaise ? Les syndicats l'affirment. « Les centaines de tonnes d'acroléine fabriquées à Pierre-Bénite représentent un grave danger », dit la CFDT qui précise : « De quoi gazer les 1 500 000 habitants du Grand Lyon, en cas de vent du Sud ». Et la CGT renchérit, évoquant l'accident du 19 décembre : « ce qui s'est passé dans le ballon, rien ne permet de dire que cela ne se passera pas dans les grandes cuves d'une capacité pouvant aller jusqu'à deux cents tonnes ». Ce à quoi la Direction répond par des arguments qui témoignent d'un esprit d'observation remarquable : « ils extrapolent, à partir de l'explosion du petit ballon, en disant qu'une explosion semblable pourrait se produire dans les cuves plus importantes » (déclaration au « Progrès », 31/12/76). En effet, ils extrapolent ! De plus, « cette explosion fut causée par un concours de circonstances qui ne se présente pas tous les jours ». Un accident quasiment accidentel, en somme. Pas de quoi s'affoler. D'ailleurs, « ce n'est pas parce que ce produit est irritant pour les populations environnantes, qu'il est toxique » !

On a pu croire un instant que l'explosion du 19 décembre serait un signal d'alarme entendu par tous. Les syndicats de l'usine et le maire M. Mick multipliaient les déclarations comme quoi il n'était « pas question de reprendre la fabrication d'acroléine tant que les moyens de sécurité efficaces n'auront pas été mis en place. » Notamment : réduction au

strict minimum des quantités stockées ; cinquième équipe ; pas de modifications sans arrêt total de l'installation ; plan d'évacuation de l'usine et des populations avoisinantes ; vérifications plus fréquentes de l'installation ; arrêts et départs de la fabrication (les moments les plus dangereux), en semaine uniquement ; augmentation des effectifs des pompiers, etc.

Au lieu de quoi, la direction bricole deux gadgets techniques pour éviter un nouvel accident, très insuffisants d'après les syndicats. Le service des mines donne son accord au redémarrage de la production, le 6 février dernier. Mais le lendemain, les employés à cette fabrication, au nombre de vingt-trois, refusent. Le monde productiviste vacille sur ses bases, un instant la terre s'arrête de tourner. La direction les lock-oute deux jours, après quoi ils se déclarent en grève. Le vent nouveau de l'espoir se lève à Pierre-Bénite.

donc, les Lyonnais sont des poissons

Cette grève dura un jour. Un jour entier, remarquez. Le soir, elle était finie : la direction avait cédé. Oh ! Pas sur tous les points, bien sûr. Sur un seul même. La seule revendication financière et ne touchant pas à la sécurité, revendication rajoutée à la hâte : un paiement partiel des deux jours de lock-out, soit 150 pour vingt-trois travailleurs. Ce qui veut dire que la sécurité des Lyonnais vient d'être achetée (et vendue ! Ce n'est pas plus à l'honneur des uns que des autres...) pour vingt-trois fois 150 francs. Ce qui met le Lyonnais à 0,23 centimes pièce. Les temps sont durs. Même le poisson ne se brade pas à si vil prix.

d'ailleurs, le poisson baisse aussi

Au fait, ça sert à quoi, l'acroléine ? A fabriquer de la méthionine. La méthionine est un acide aminé dont on bourre les poulets pour qu'ils soient plus vite comestibles, si l'on peut dire. Depuis quelque temps, les poulets élevés à la chaîne n'ont plus ce mauvais goût de poisson qu'ils avaient avant. Depuis que la méthionine remplace la farine de poisson dans leur nourriture, plus exactement. C'est pour ça que le poisson sud-américain, habituellement transformé en farine, se vend si mal depuis. Y'a pas, tout se tient. D'ailleurs, la CFDT de P.C.U.K. n'hésite pas à mettre en cause la nécessité de produire de l'acroléine. Et il ne manque pas de syndiqués pour saisir le problème dans toute son ampleur, depuis la qualité du poulet ainsi fabriqué, jusqu'à l'écrasement par concurrence déloyale des derniers fermiers, qui n'ont d'autre ressource que fermer boutique et s'engager comme O.S. chez P.C.U.K.... ceci pour répondre au chantage à l'emploi... Ça ne fait que plus rager... !

Bref, Lyonnais, si vous ne voulez pas crever de l'acroléine, c'est de vous seuls que cela dépend maintenant. Et souvenez-vous : en 14-18, l'acroléine ne servait pas à engraisser ni PUK ni des poulets : c'était un gaz de combat !

Cédric

RIFIFI CHEZ LES CIGOGNES



« - C'est toujours nous qui allons aux maires, jamais eux qui viennent à nous. »
« - Faites la preuve de votre représentativité, on discutera après. »

UN dialogue de sourds semble s'être installé entre les occupants du site nucléaire d'Erstein-Gerstheim et leurs élus locaux. Au début du mouvement, lesdits élus, portés par l'enthousiasme populaire et sans doute pas étrangers à certaines préoccupations électorales, s'étaient solidarisés avec les occupants

« Je ne veux pas cautionner un mouvement du genre de celui de mai 68 », a répondu M. Riehl, maire de Gerstheim, à quelqu'un qui lui demandait une salle pour l'assemblée générale des habitants du village. On a beau objecter que l'occupation ne saurait donner lieu à des démonstrations comme celles du boulevard Saint-Michel, ne serait-ce que par manque de pavés, rien n'y fait, monsieur le maire ne veut plus rien avoir à faire avec ces gens-là. Il ne met jamais un pied sur le terrain, reste sourd au téléphone, se drape dans sa dignité lorsqu'il croise ses administrés dans la rue. Débordé en

dans un pays où tout le monde se connaît, où l'on respecte l'homme public, surtout lorsque celui-ci se double d'un homme instruit, il n'est pas pensable de l'ignorer. « Il ne s'agit en aucune façon de court-circuiter les maires, mais il ne faut pas non plus que les maires court-circuitent la population. » Il y a de la grogne chez les administrés. Néanmoins, les défenseurs du site Erstein-Gerstheim acceptent de faire la preuve de leur représentativité pour soutenir leurs élus face à une administration qui n'est pas encore convaincue (ou ne veut pas se laisser convaincre) de la popularité du mouvement anti-nucléaire. Ils rappellent que déjà cinquante communes ont signé la motion exigeant les garanties élémentaires avant l'ouverture de la centrale nucléaire de Fessenheim. Ensuite, ils proposent de faire circuler une pétition qui refuse la centrale nucléaire de Gerstheim, et rende toute étude préalable sans objet.

Les élus locaux avaient obtenu de la préfecture un délai de six mois, « tenant compte des lenteurs administratives », pour le démontage du pylône météorologique. Ce délai semblait trop long aux occupants qui voyaient là une manœuvre dilatoire d'EDF et tenaient à ce que les choses soient réglées avant les élections municipales : « avant les élections, on peut mieux poser des questions à ceux qui veulent nous représenter. » Après, les promesses sont souvent mal tenues, ou pas tenues...

Les événements ont donné raison aux occupants. Mardi 15 février, coup de théâtre : les ouvriers de Clammes, l'entreprise chargée des travaux météorologiques, étaient sur le terrain pour baliser le fameux pylône. Aussitôt, l'alerte était donnée et une cinquantaine de personnes se retrouvaient autour du mât pour interdire l'accès aux ouvriers. Mais ceux-ci étaient venus sous bonne escorte policière, et juridique, puisqu'un huissier était dépêché pour constater les faits. Sommés de donner leurs noms et adresses, les opposants sont restés coude à coude devant le pylône en déclarant leur identité sous une forme assez vague : « untel, habitant de Gerstheim », « une telle, mère de famille, habitante de Gerstheim »...

Avec l'arrivée de M. Chatenet, ingénieur EDF, l'affrontement a tourné à la joute oratoire. Mais les occupants ont refusé de quitter le terrain pour répondre à l'invitation des « responsables » d'aller discuter dans les bureaux d'EDF. Au cours de ce débat, la position d'EDF est enfin apparue clairement. Pour M. Chatenet, « il est exclu de démonter le pylône » pas plus dans six mois que maintenant, « puisque les études dureront plus de six mois ».

C.D.

80 000 CONTRE LE NUCLEAIRE A BROCKDORF

Le week-end a été dur pour les tenants du nucléaire, tant du côté français que du côté allemand. Tandis qu'à Wyhl se déroule toujours le procès contre la KWS, l'EDF allemande, plusieurs manifestations ont eu lieu le samedi 19 février contre la centrale nucléaire de Brockdorf. Malgré l'interdiction qui pesait sur ces manifestations, c'est un franc succès : soixante à quatre-vingt mille personnes pour les deux marches principales qui se sont rendues à Itzehoe et au chantier de Brockdorf, non loin de Hambourg. Pourtant, les pouvoirs publics de la RFA

ne s'étaient pas fait faute d'assimiler le mouvement antinucléaire, qui avait subi les assauts des forces de police en novembre dernier, au terrorisme gauchiste et communiste, ce qui en Allemagne est quasiment synonyme. La manœuvre a échoué, puisque de toute l'Allemagne des gens se sont mis en route à pied, en train et en voiture, et ont bravé tous les obstacles qui s'interposaient devant eux, barrages routiers, arrestations dissuasives, saisies du matériel.

Armés de fleurs, arborant les insignes antinucléaires, les marcheurs ont fait une petite halte sur le site d'une autre centrale en construction à Grohnde, en Basse-Saxe, pour occuper le temps de quelques heures le terrain, puis ont convergé vers Brockdorf, sans distinction de religion, d'appartenance politique, d'âge ou de métier. Une « hétérogénéité fertile », comme dit Libération.

en rédigeant une motion lue sur le terrain devant deux mille personnes. Et puis, il y a eu l'entrevue avec la préfecture, le lent travail du doute, l'insidieuse angoisse de voir une respectable commune alsacienne se transformer en chantier anarchiste.

semaine, il préserve sa vie privée le dimanche. Pourtant, les occupants du site multiplient les démarches en direction de leurs élus. Ils ne veulent pas couper les ponts, il souhaitent ardemment leur appui, ou à défaut, leur caution. Et

FESSENHEIM : TREIZIEME JOUR DE JEUNE

« Nous continuerons notre action tant que les autorités ne nous donneront pas satisfaction sur les points cités dans les pétitions qui leur ont été adressées. La peur et le risque existent, bien sûr, mais nous n'envisageons pas le problème à ce niveau. »

Les jeûneurs de Roggenhouse gardent le moral. Ils sont très entourés, tant sur le plan affectif que sur le plan médical. Chaque jour un médecin vient prendre leur tension, surveille leur taux d'albumine, etc. et surtout, ils reçoivent des nombreux renforts de la part de leurs proches et de ceux qui se solidarisent dans l'action avec eux. Ainsi le week-end dernier, une quinzaine de personnes sont venues jeûner avec eux, donnant ainsi tout le poids à leur démarche. Rappelons qu'ils jeûnent pour l'obtention des « garanties élémentaires », notamment la publication du plan Orsec-Rad et la consultation populaire sur l'opportunité d'une centrale nucléaire dans le Haut-Rhin.

Le préfet s'est montré surpris de cette démarche, qui consiste à jeûner d'abord pour exiger ensuite. Il prétend accepter de discuter, mais à condition que les grévistes de la faim interrompent d'abord leur action. Encore un dialogue de sourds.

Dans la population, la réaction ne s'est pas encore fait sentir. Bien que cinquante communes aient déjà signé la motion exigeant ces fameuses garanties élémentaires, les gens sont encore un peu dans l'expectative, dans la phase de sensibilisation, où la nouvelle se répand un peu partout en Alsace. La mobilisation ne devrait pas tarder, c'est peut-être déjà chose faite à l'heure où nous imprimons ces lignes, puisqu'une manifestation vient d'avoir lieu à Strasbourg.

La ville de Thann a voté la motion en faveur des garanties élémentaires. M. Schiélé nous a répondu à un récent courrier :

« J'ai l'honneur de vous donner mon accord pour votre démarche. J'ai d'ailleurs soumis au Conseil municipal de Thann une délibération identique qui, tout en demandant des précisions sur l'action entreprise, m'a habilité à exiger la publication du plan Orsec-Rad avant la mise en marche de la centrale. En tout cas, je puis vous assurer de mon soutien personnel pour une intervention que je considère comme entièrement justifiée dans le cadre des propositions demandées. »

Nous ne proposons pas de lettre-type. Employez votre propre langage, vos propres arguments. Laissez parler votre raison et votre cœur. Présentez-vous clairement dans votre lettre. Nous vous proposons un appel à la conscience humaine, sans sentimentalisme, sans arguments dont vous n'êtes pas sûrs. Soyons sereins, déterminés, objectifs.

Demandons à M. Schiélé d'intervenir d'urgence, au nom de la population, auprès d'EDF, des préfets, du gouvernement.

Envoyez un double de votre lettre à ceux qui nous représentent tous par leur engagement au jeûne illimité.

Voici leur adresse : Jeûne pour Fessenheim, Maison de la Nature, Ecluse de Roggenhouse, 68740 Fessenheim.



VOTEZ! Ça fera des chansons!



humaniste souriant mais énergique

Philippe Saint-Marc nous prie d'insérer :

D'abord, je veux rappeler que votre collaborateur m'avait interrogé sur les positions du parti dans lequel je milite et non pas sur mes idées personnelles. Le titre même de cet article était d'ailleurs « questions au Centre et démocratie sociale ». Ceci explique qu'il puisse y avoir un écart entre les positions collectives que vous m'aviez demandé d'exprimer et mes positions personnelles, en particulier sur les problèmes nucléaires. J'ai d'ailleurs signé l'appel du Centre d'action écologique européen hostile aux programmes nucléaires. Je ne voudrais pas non plus que vos lecteurs gardent seulement de mon action l'image d'un « humaniste souriant », comme l'indique cet article. J'ai su être aussi un humaniste énergique.

en particulier comme président de la Mission d'aménagement de la Côte Aquitaine de 1966 à 1970. Dix ans avant la loi sur la protection de la Nature, je me suis battu pour faire réaliser la première grande étude d'impact écologique qui ait été réalisée en France pour une importante opération d'aménagement ; j'ai fait inscrire dans le programme d'aménagement de cette Côte la « socialisation » des rivages pour assurer le droit de tous à la Nature, protéger la Nature contre les appétits des promoteurs et des technocrates, fait renaitre l'arrière pays rural, créé le parc naturel régional des Landes de Gascogne et le premier éco-musée de France. J'ai aussi refusé aux promoteurs immobiliers toutes les dérogations, même lorsqu'une d'elles me fut réclamée par un personnage alors très puissant. Deux mois après, j'étais révoqué ; un mois après mon départ, cette dérogation était accordée.

quelle doit être la place du sabotage dans une stratégie non-violente d'opposition à une centrale nucléaire. Quels peuvent être par exemple, les risques d'une généralisation, en tant que moyen de lutte acceptable et nécessaire du sabotage non-violent ?

- existence d'une minorité agissante saboteuse et clandestine, de plus en plus clandestine à mesure que les sabotages se répandent et avec eux un mécanisme policier anti-sabotage.
- risque de créer un fossé entre cette minorité et le reste des opposants du fait du secret entourant les sabotages, les désirs des uns n'étant pas forcément ceux des autres.
- risque d'un accroissement du flicage et peut-être restriction de certaines libertés (quasi-législation des perquisitions sans mandat ?)
- risque de croire que le sabotage soit la seule solution et de délaissier l'action de masse parce que peu efficace : élitisme révolutionnaire.
- risque, si cette stratégie prévaut, d'un blocage technique d'icelle, les moyens techniques les plus avancés étant aux mains de l'« ennemi ».
- risque d'une technicisation de la lutte (lire déshumanisation).
- risque d'un amalgame entre sabotage non-violent et sabotage « terroriste » à la première bavure (blessé ou mort accidentel).

Philippe Saint Marc

NDLR : S'il y a vraiment un tel écart entre les positions personnelles sur le nucléaire de Philippe Saint-Marc et les positions de son parti, on se demande pourquoi il est candidat sur les listes d'Ornano, ministre de l'industrie atomique, et pas sur celles de Paris-Ecologie.



Les risques du sabotage

Que le sabotage à l'explosif d'une centrale nucléaire en construction réussisse, sans morts ni blessés, c'est parfait : toujours ce répit de gagné ! Ça ne nous dit pas

SOS URGENT

Cette fois, ce n'est pas une bonne affaire que nous vous proposons, mais une bonne action. La B.A. à domicile, quoi. Vous n'êtes pas sans savoir que s'est créé récemment (voir page 13) un Comité de Liaison contre La Peine de Mort très actif, animé principalement par le CAP et la Gueule Ouverte. Quoi qu'on fasse, faut des sous. Jusqu'à présent, la G.O. a avancé le nécessaire (location de la

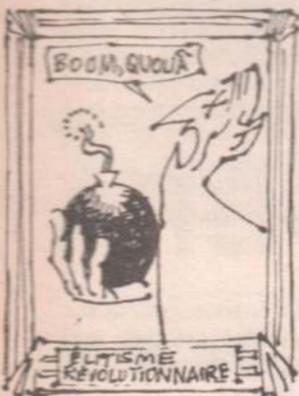


Mutu, tirage des tracts, etc.) mais voilà t-il pas que le chèque des N.M.P.P. reçu ce jour est plus que décevant (il couvre les ventes de décembre, je ne sais pas ce que vous foutiez en décembre, mais en tous cas, vous ne lisiez pas la Gueule Ouverte, bande de lâcheurs) et que, venant de payer charges sociales, taxes sur salaires et toutes ces joyeusetés nous nous trouvons à découvert, ce qui n'était pas arrivé depuis des mois. Le CAP est largement aussi fauché que nous. Saisissez-vous

DU SANG SUR LA BANQUISE

physiques. Sur ces derniers malheureusement, rien ou presque pour l'instant. Il y a eu l'idée du C.S.F.R. qui était de fractionner le paiement des factures E.D.F. pour engorger l'ordinateur, mais en fait ça n'emmerdait que les comptables. Je ne sais pas ce que Le Hénaff propose, faut voir. A nos imaginations !

Est-ce nécessaire de jouer au chat et à la souris et de faire sauter du béton et de la ferraille pour être efficace ?



Est-ce efficace autrement que ponctuellement ? Ne faut-il pas relativiser l'emploi des sabotages durs ? Et populariser et multiplier les sabotages doux ?

N'y-a-t-il pas, étant posée l'apparente (est-elle réelle ?) inefficacité de l'action non-violente contre les centrales nucléaires, une certaine facilité ou une mauvaise conscience issue d'une difficile assimilation de la non-violence (à rajouter pour nombre d'entre nous à un passage par le gauchisme), à admettre sans plus d'analyse tout sabotage, du moment qu'il n'y a pas de risques pour les vies humaines ?

Richard Pedot

l'âpre tristesse de la situation ?

Et voyez-vous ce que vous pouvez faire ?

Je vous souffle : vous pouvez illico et sans reprendre souffle, contracter un abonnement d'un an à la Gueule Ouverte, au prix exceptionnel de 200 francs, dont 20 francs iront tout droit au C.L.C.P.M.

C'est pas astucieux, ça ? Parlez-en aux copains.

Faites vite, j'entends le téléphone qui sonne. Si c'est pas la banque c'est que c'est l'huissier.

Isabelle



J.Y. Boisson

En Alaska aussi, les tueurs

Le 12 mars recommence le massacre des phoques du Groënland. 185 000 petits phoques vont être assommés sommairement, puis dépecés, alors que tous ne sont pas morts (écorchés vifs, oui) et ce, pour réchauffer les miches flasques de quelques centaines de gros cons et permettre à leurs épouses de se tartiner la figure à la graisse de phoque, comme c'est original, ma chère ! Les bébés-phoques sont trop jolis, c'est ce qui cause leur perte.

MAIS ce n'est pas seulement ça. Imaginez-vous qu'on reproche aussi à l'espèce de ... manger trop de poisson. Il y a, dit-on, « compétition entre l'homme et l'animal ». Vaut mieux entendre ça que d'être sourd. C'est à se demander comment l'humanité a jusqu'ici survécu malgré l'existence de ces dangereux concurrents. Alors, on planifie l'épuration, il y a des quotas destinés à « rationaliser » la chasse. C'est le règne de la Raison. Le service des pêches et des sciences de la mer canadien déclare sans rire, parlant de « techniques de prise non cruelles » : « De nombreux vétérinaires et représentants d'organismes ayant pour but la protection de la vie animale ont observé la chasse sur place et, sauf de très rares exceptions, ont approuvé les méthodes en usage. Ils ont analysé et jugé divers modes et instruments : fusils, drogues, anhydride carbonique, écorchage et massues. A la suite de ces tests la traditionnelle gaffe des Terre-Neuviens a été retirée en 1972, au profit d'un gourdin de bois dur aux dimensions précises. En 1975, une étude du Dr Rowsell tenait cependant à démontrer que la gaffe terre-neuvienne est l'arme la plus sûre, le gourdin prescrit n'étant adapté qu'aux très jeunes (nouveaux-nés) phoques ». Bravo, les véto ! Bravo, les « défenseurs de la vie animale » ! La gaffe traditionnelle (munie d'un crochet à son extrémité) a encore de beaux jours devant elle.

La chasse industrielle des phoques est indéfendable, elle ne fait qu'exprimer la bêtise des nantis qui, au lieu de mettre des grosses chaussettes, se couvrent les panards de peaux de bêtes. Le meilleur moyen d'y mettre un terme est donc de retirer à cette opération son intérêt commercial. C'est ce qu'ont fait les gens de Greenpeace, qui

annonçaient en novembre 1975 leur projet de plan de sauvetage. Des volontaires s'en allèrent sur la banquise appliquer une teinture inoffensive mais indélébile, sur la fourrure des bébés-phoques. Là-dessus, Roméo Leblanc, ministre des pêches canadien, pique sa colère : on lui sabote sa chasse, cette « nécessité économique en période de chômage » (ça, c'est un argument) et puis surtout, l'équipage de Greenpeace est composé de purs salauds qui ne savent pas ce qu'ils font. Roméo affirme en effet que les femelles vont abandonner leur progéniture colorée, laquelle progéniture se trouvera démunie devant ses prédateurs. Pleurez, cœurs sensibles : mille fois être écorchés vifs plutôt que de courir le risque de se voir « abandonné » par sa mère.

Manque de pot, Greenpeace lui rive son clou en produisant des photos où on voit les mères, nullement rebutées par le beau vert de leurs rejetons, les allaiter comme si de rien n'était. Greenpeace fait aussi une précision sur cette histoire de « compétition homme-animal » rayon poisson. Il se trouve que le poisson préféré des phoques, le capelin, n'était jusqu'ici pas commercialisé. Et voilà que par une coïncidence comme on n'en fait plus, la Norvège veut pallier cette lacune. Comme ça se trouve, hein ? A côté de ça, les Soviétiques, les Polonais, les Espagnols et les Portugais peuvent bien outrepasser allègrement les quotas de pêche qui leur sont assignés. On s'en fout, c'est tout la faute aux phoques, et n'en parlons plus.

Parlons-en, au contraire, dit Greenpeace, qui repart à l'assaut en 76. Mais trois jours avant l'ouverture de la chasse, le Conseil des ministres canadien approuve un arrêté amendant le texte appelé (avec bien du goût et de la délicatesse) « The Seals Protection

Act », ou Traité de protection des phoques. Marquer ou teindre un phoque devient illégal, comme il est désormais illégal d'atterrir à moins d'un kilomètre d'un phoque, et de les survoler en hélicoptère. Illégale aussi, selon les « Seals Protection Act », l'action de sauver un phoque...

Le gouvernement canadien fait bloc avec les chasseurs. Ce qui scandalise la section suisse du Comité Européen pour la protection des phoques et autres animaux à fourrure (1), qui propose, par l'intermédiaire de Franz Weber, de verser 2,5 millions de dollars, destinés à indemniser les chasseurs, au cas où la chasse serait interdite. Roméo Leblanc appelle ça du « chantage international » et continue le massacre. « Ma préoccupation, c'est d'administrer les pêcheries en faisant preuve non pas de sentiment mais de raison ». On ne te le fait pas dire, crapule. Tu pourras en causer avec Christian Rieber, cet industriel norvégien qui rachète et traite pratiquement toutes les peaux. A vous deux, vous finirez bien par nous priver définitivement de phoques, de renards, d'hermines et de toutes les bestioles à poil trop beau pour rester sur leur propre dos. Ça nous va tellement mieux, ces fourrures douces !

Comble de cynisme : les chasseurs prétendent être dérangés dans leur boucherie par des ours blancs. Total : ils tuent les ours aussi. Légitime défense, c'est ça.



Greenpeace/amis de la terre

A la barbe des chasseurs, un phoque est sauvé !

Cette année encore, Greenpeace s'en-va-t'en-guerre contre les massacreurs, en compagnie des Amis de la Terre. Quel que soit le résultat de leur intervention sur place, il aura été acquis de haute lutte : Roméo Leblanc (2) vient de déclarer « qu'il coulera du sang humain sur la banquise ».

Anne Vergne
Documentation : J.J. Barloy

(1) Section française du Comité européen pour la protection des phoques et autres animaux à fourrure : 9, av. H. de Balzac, F-78360 Montesson-La-Borde. Tél : 913 06 40. Soutien financier : Crédit Lyonnais, Ag. Sartrouville, Cpte. 4450223.

(2) On peut copieusement insulter Roméo Leblanc, ministre des Pêcheries, Maison des Communes, Ottawa, Ontario, Canada, ainsi que Knut Frydenlund, ministre des Affaires Etrangères, Oslo, Norvège.

Soutien à Greenpeace : Opération Greenpeace, les Amis de la Terre, 117, av. de Choisy, 75013 Paris, par chèques. Une « introduction au débat » est disponible à la même adresse.

le Rhône, fleuve tropical

La centrale nucléaire de Tricastin pourra impunément rejeter des eaux très chaudes dans le Rhône en été. Avant même la mise en service de la centrale, EDF a obtenu du Conseil supérieur d'hygiène publique de France une dérogation, qui lui permet de déverser un effluent à 34° C maximum entre le 1^{er} juillet et le 15 septembre. La direction de l'équipement de la région EDF Alpes-Marseille n'est pas encore tout à fait satisfaite de cette mesure de faveur. Voici le texte d'une lettre interne d'EDF, parvenue mystérieusement entre les mains de « la Gueule Ouverte ». Encore une exclusivité G.O. !



« Monsieur l'Ingénieur en Chef

Nous avons bien reçu votre lettre du 27 juillet 1976 concernant l'affaire citée en référence, par laquelle nous avons pris connaissance de l'avis du Conseil Supérieur d'Hygiène Publique de France de respecter les conditions suivantes :

1°) la température de l'effluent sera inférieure à 30° C avec dérogation à 34° C entre le 1^{er} juillet et le 15 septembre,

2°) la température des eaux en aval de l'usine Blondel à Bollène sera inférieure à 35° C sans dérogation.

Nous avons évalué l'incidence des limitations de température sur la marche de la centrale du Tricastin.

Il en résulte que l'observation de la contrainte à 30° C de la température de l'effluent entraîne une perte en énergie, résultant de la baisse de charge, du même ordre de grandeur que celle engendrée par la limitation à 25° C à l'aval de l'usine André Blondel. Les pénalisations que nous enregistrons sont particulièrement sévères puisqu'elles représentent respectivement en coût capitalisé des pertes de 166 à 144 millions de francs.

Nous avons pris bonne note de la dérogation qui nous est accordée au niveau des rejets pour des dépassements de la température de 30° C à concurrence de 34° C pendant la période du 1^{er} juillet au 15 septembre. Cette dérogation permettrait de réduire à une proportion jugée acceptable les pertes signalées ci-

dessus. Malheureusement, l'imposition de ne pas déroger à la limitation des 25° C après mélange se traduit, en raison de la concomitance des dépassements de 23° C et 30° C, par la perte d'une grande partie de l'avantage accordé par la dérogation précédente.

C'est pourquoi, nous nous permettons d'insister sur la nécessité d'obtenir une dérogation au dépassement des 25° C après mélange pendant seulement 8 à 10 jours par an en été, ce qui nous permettrait de franchir la période critique d'été.

Nous pensons par ailleurs, à l'appui de la proposition ci-dessus, que cette dérogation ne serait pas incompatible avec la limite impérative de température fixée à 25° C par la Directive du Conseil des Communautés Européennes, concernant la qualité requise des eaux superficielles destinées à la production d'eau alimentaire. En effet, d'une part, le premier point de prélèvement direct dans le Rhône se situe au niveau d'Arles soit suffisamment à l'aval pour que la température de l'eau du Rhône soit revenue à son état d'équilibre. D'autre part, pour ce qui concerne les stations de pompage de Mornas et Caderousse (18 km à l'aval), l'eau prélevée dans la nappe alluviale devrait être à une température inférieure à celle de l'eau du Rhône lui-même.

Veulez agréer, Monsieur l'Ingénieur en Chef, l'expression de nos sentiments distingués. »

les centrales du littoral

« Le lecteur doit être conscient qu'il est quasiment impossible à l'heure actuelle de prévoir les conséquences écologiques de l'implantation d'une centrale électro-nucléaire sur le littoral, faute de connaissances suffisantes sur les mécanismes qui régissent les écosystèmes marins et sur les impacts des agents perturbateurs. Nous sommes obligés de raisonner en termes relatifs d'impressions, faute de pouvoir affirmer d'une façon objective sur le plan scientifique ».

CES phrases sont extraites de l'« Etude écologique d'avant-projet sur le site d'Englesqueville », faite en février 76 à la demande d'EDF par le Centre National pour l'Exploitation des Océans (CNEXO). La Région d'Équipement Clamart d'EDF n'est pas satisfaite de cette étude, et demande au CNEXO d'en renforcer « le contenu scientifique » (lettre du 1.10.76). Voici quelques uns des points sur lesquels devrait porter ce « renforcement » scientifique selon EDF :

- des photos en couleur des falaises (1) ;
- compléter les listes d'espèces (elles prennent déjà 15 à 20 pages bien serrées dans chacune des études de site) ;
- l'évaluation de la biomasse de chaque espèce (ce serait sûrement intéressant, mais ça demanderait des études très longues. « Tous les auteurs ayant utilisé des biomasses insistent sur la nécessité d'un travail suivi de longue haleine, afin d'obtenir des résultats exploitables ; la biomasse varie selon les années, les saisons et même les mois », lit-on à la p. 50 de l'étude du CNEXO sur le site de Vattetot). - encore des photos en couleur, cette fois des espèces « alga-

les et zoobenthique ».

Une touche de bon sens, cependant, dans les critiques d'EDF (une fois n'est pas coutume, mais on le reconnaît !). Elle demande que les mots trop techniques soient définis, et qu'on ajoute « un lexique composé des principaux noms vernaculaires connus des espèces alagales et zoobenthiques rencontrées, accompagnées si possible d'une photo couleur » (lettre d'EDF au CNEXO du 1.10.76). Hélas, EDF n'a pas adjoint à sa lettre un lexique disant ce que signifient « vernaculaire » et « zoobenthique » !

A propos d'Englesqueville (à l'Est de Grandcamp dans le Calvados), l'étude du CNEXO note que c'est un des rares points des côtes de la Manche où existent des peuplements sur sables fins, « ce qui les rend d'autant plus précieux » (p. 26). Elle insiste sur la richesse de la faune entre la pointe du Hoc et la moulière de Vierville, ce qui présente « un grand intérêt biologique et écologique, et une valeur pédagogique remarquable » (p. 50). Son intérêt botanique est très grand aussi et « il faut noter l'intérêt économique que représentent les champs d'algues laminaires (extraction d'alginate, production de gélifiants pour l'industrie laitière existante par exemple) » (P. 53). Le CNEXO craint aussi l'impact de la tache d'eau chaude et des chocs thermiques sur les mollusques exploitables (moules, huîtres, coquilles St-Jacques), qui sont nombreux autour du site : des élévations de température, même faibles, provoquent des perturbations du cycle de reproduction de ces mollusques (p. 58 et 59).

A propos de Flamanville, le CNEXO insiste surtout sur le fait que l'écosystème côtier voisin est très mal connu, et qu'il y a de grandes difficultés matérielles pour l'étudier sérieusement (p. 86).

Pour Vattetot (Seine Maritime), le CNEXO remarque que l'environnement naturel y a été assez bien préservé jusqu'ici (p. 51). Le secteur est mal connu, ce qui rend délicates « l'analyse et la comparaison de relevés en nombre limité » (p. 66). Il risque de le rester car des raisons de navigation empêchent de draguer à faible profondeur et de recueillir ainsi des informations sur les peuplements algaux (p. 64). Des éboulis sont à craindre (p. 65). Il y a, de Vattetot à Fécamp, des fonds sableux fins, légèrement envasés, où la densité et la diversité spécifique sont élevées : « Ces fonds, très limités dans l'espace, sont le point de départ d'une chaîne alimentaire importante ; leur protection semble donc indispensable » (p. 65). Enfin la synergie entre les effets de la centrale et ceux du récent terminal pétrolier d'Antifer, peut réserver des surprises (p. 66).

Enfin pour Penly, au Nord de Dieppe, le CNEXO insiste encore sur l'insuffisance des connaissances disponibles et sur les difficultés de l'étude (p. 1). Les moulières voisines sont mal connues, et l'on ignore comment elles supporteraient les chocs et le réchauffement des eaux dus aux circuits de refroidissement de la centrale (pp. 34-35). De même pour le plancton : « L'absence de données sur les populations planctoniques est une lacune importante. Le plancton est, en effet, mis en contact direct avec les plus grandes élévations de température, puisqu'il se trouve dans l'eau de mer servant à refroidir la centrale. Il contient des larves de nombreuses espèces pêchées dans la région (coquilles St-Jacques, crustacés, poissons) » (PP. 51).

De plus « les vents de secteurs Ouest à Nord-Ouest ont tendance à accumuler l'eau à la côte, freinant ainsi le brassage dû aux courants de marée. De plus il existe une pollution latente due aux apports de fleuves chargés de rejets industriels et domestiques (l'Arques, la Scie, la Somme). Dans certaines conditions météorologiques (forts vents d'Ouest, par exemple), les pollutions organiques, chimiques et thermiques pourraient alors s'ajouter et donner lieu à des effets synergétiques très dommageables pour l'environnement » (p. 50)

On comprend donc qu'EDF ne soit pas satisfaite des rapports du CNEXO.

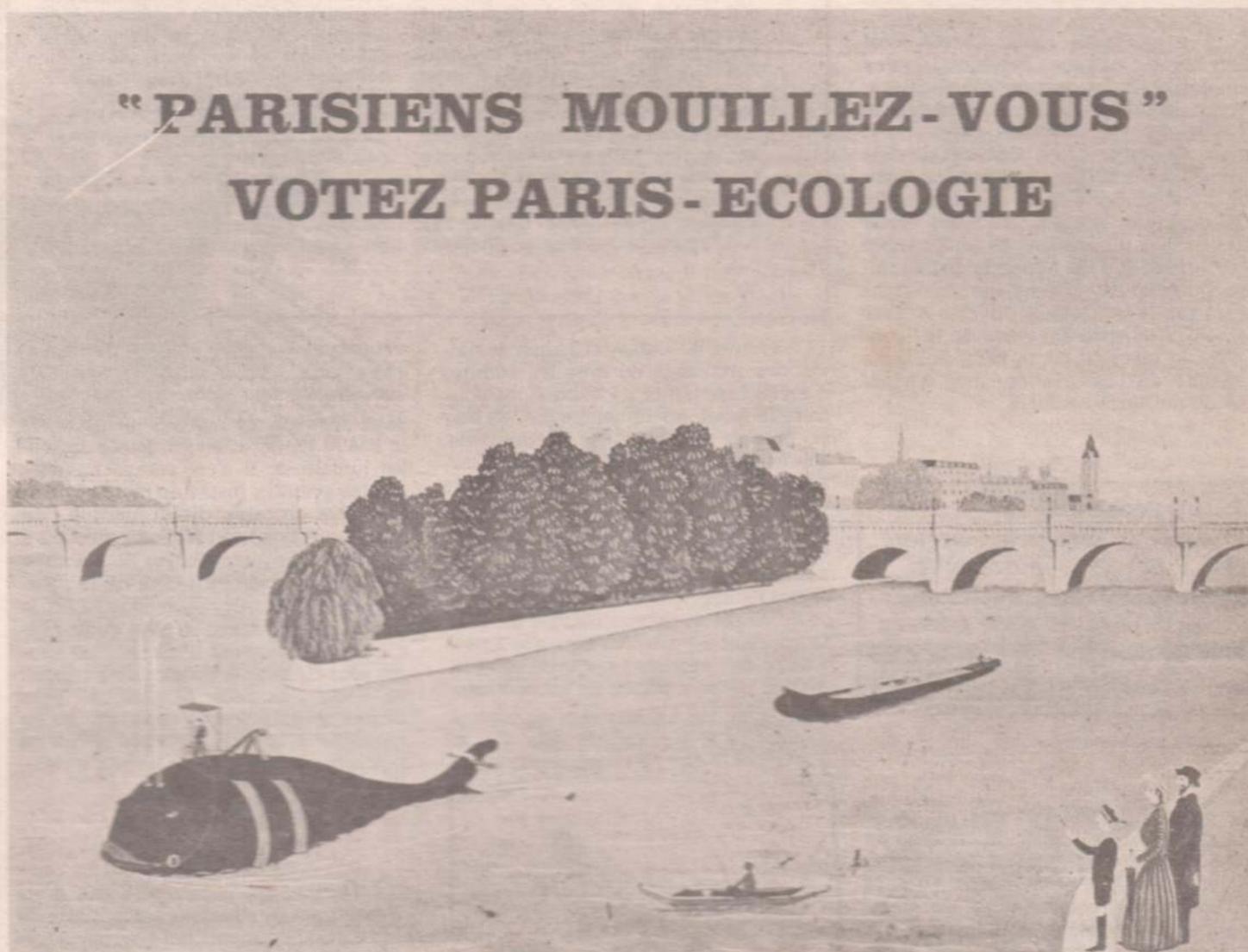


Paris-écologie, ne quittez pas!

« Il ne s'agit plus d'attendre des lendemains qui chantent proposés par les partis classiques. Il s'agit de décider aujourd'hui de notre cadre de vie, de nos conditions de vie. C'est maintenant, dans les communes, que les citoyens décident de la politique. » C'est en ces termes que le 30 novembre dernier, des membres des Amis de la Terre, du « Mouvement Ecologique », de la Fédération des usagers des transports et de quelques autres associations de défense de la région parisienne annonçaient leur intention de présenter des listes communes « Paris-Ecologie » aux prochaines municipales. Les associations s'étaient mises d'accord sur un programme précis et acceptaient toutes un préalable : les groupes Paris-Ecologie ne se désisteraient pas au second tour des élections.

Depuis, Paris-Ecologie a fait du chemin : des comités se sont créés dans chaque arrondissement et ont engagé une campagne active. Un sondage effectué la semaine dernière par la SOFRES leur donne 9% au premier tour. Un autre sondage IFOP, publié cette semaine par « Le Nouvel Observateur », indique également que 9% des Français voteraient pour les écologistes s'ils étaient électeurs à Paris. De quoi inquiéter les partis politiques, qui font pourtant tout ce qu'ils peuvent pour se mettre au vert. Qui sont donc ces nouveaux Rastignac qui gênent les politiciens à droite comme à gauche, au point que certains se demandent maintenant si les écologistes ne seront pas les arbitres du jeu électoral à Paris ?

Paris-Ecologie n'est pas un ensemble homogène. C'est plutôt un drôle de creuset. On y trouve bien sûr des militants d'associations écologiques, mais aussi



**“PARISIENS MOUILLEZ-VOUS”
VOTEZ PARIS-ÉCOLOGIE**

d'anciens gauchistes fraîchement recyclés, quelques militants du PSU, d'autres « plus au centre » et même des monarchistes populistes ! Et puis des jeunes filles en fleur et des étudiants en boutons, des femmes épanouies, des marginaux tristes et des cravatés chroniques, des jeans rapiécés et des robes de Sèvres-Babylone, des barbes fleuries et des visages imberbes, un freak à l'abondante chevelure, un bellâtre en capeliné qui passait par là et une dame grisonnante et douce avec qui on a envie de prendre le thé pour parler littérature et philosophie.

Un mélange parfois détonant que nous avons voulu analyser. Avant de faire un petit tour des comités de quartiers et des listes de province, nous sommes allés cette semaine au plus près : au centre nerveux de Paris-Ecologie, le 117-avenue-de-Choisy, dans les locaux des Amis de la Terre, là où se tient la permanence de la campagne et les réunions de coordination. Pour nous, le voyage a été rapide : le temps de traverser le couloir et d'ouvrir la porte, juste en face des bureaux de « la Gueule Ouverte ».

PARIS-ÉCOLOGIE bourdonne en permanence comme les trois sonneries du téléphone. Je me jette dans la mêlée, salue au passage un visage qui a l'air de me connaître, écrase les pieds d'un militant dont j'ai oublié le nom, dis bonsoir à Nicolas des Amis de la Terre qui lance en réponse une bouffée tranquille de son brûle-gueule, reçois un communiqué « important à passer d'urgence dans le prochain numéro », bouscule un banlieusard qui me prend pour un journaliste de « Libération », serre les mains de Jean-Pierre et Lilly, les organisateurs dévoués et efficaces de la campagne et trouve refuge à côté

élections municipales

d'une pile d'affiches nouvellement arrivées : une baleine descend la Seine devant l'île de la Cité et on lit : « Parisiens mouillez-vous, votez Paris-Ecologie ».

des enfants aux militants

Une voix calme et feutrée perce le brouhaha : « La réunion du cinquième ? C'est le mardi soir à 20h ». Accroché au téléphone, c'est Carole, l'égérie de Paris-Ecologie. Elle essuie avec sang froid l'assaut téléphonique. Les trois lignes du 117-avenue-de-Choisy sont occupées en permanence. Un appel toutes les vingt secondes environ aux heures de pointe.

Il y a quelques mois, Carole s'est retrouvée, comme beaucoup, sans emploi, traînant derrière elles ses études d'économie rurale et de Sciences Politiques. Le chômage, donc beaucoup de temps libre. Elle s'était déjà frottée à l'écologie à travers les cours de Philippe Saint-Marc à Sciences Po et quelques stages pratiques dans des fermes du Plateau de Millevaches en Corrèze et dans la région de Toulouse. Un coup de téléphone aux Editions Patratras (« La Gueule Ouverte ») pour obtenir l'adresse des Amis de la Terre (c'est la même !). Et la voilà militante assidue de l'association, puis permanente de Paris-Ecologie.

PARIS ECOLOGIE 18°
Réunion du Comité le mardi de 19h à 22h, 32 rue Gabrielle.
Le samedi 5 Mars, animation rue des Abbesses et le soir à 20h30 Fête du quartier Square Jean Rictus



Jean Rictus

Le matin, Carole s'occupe de petits enfants dans un atelier de création du cinquième arrondissement. L'après-midi, elle renseigne les militants. Toute la structure de coordination de campagne électorale s'appuie sur son dynamisme : liaisons entre les comités d'arrondissement, diffusion du matériel, information du public... Carole interroge, informe, conseille, anime. Chaque soir, elle participe à une séance de travail ou à une réunion d'un comité d'arrondissement. « Au début de la campagne, il y avait de grosses différences entre les comités », explique-t-elle. « Certains étaient plus informés, plus dynamiques que d'autres. J'ai essayé de répercuter les bonnes idées sur les groupes en difficulté. Cette phase de mise en place se termine, Paris-Ecologie recherche maintenant un second souffle ».

chèvre et chou

Ce nouveau départ est difficile si l'on juge par la dernière réunion de coordination de Paris-Ecologie, qui se tenait jeudi dernier dans la « cuisine » du

Les 9% attribués par les sondages à Paris-Ecologie suscitent bien de la concupiscence. La gauche, jusqu'à lors discrète sur l'environnement, relève le défi. Le PC a présenté sa « charte pour les espaces verts » dans l'île de France. Il veut de la verdure pour tous, dix arbres plantés par habitant et part en guerre contre les promoteurs dans un tract tiré à un million d'exemplaires. Henri Fiszbin, prétendant communiste à la mairie de Paris, a animé samedi dernier une manifestation contre le bruit sur le boulevard périphérique.

George Sarre dénonce avec vigueur les clubs privés du bois de Boulogne. Il réclame l'abrogation de ces concessions réservés à une « élite mondaine très fermée », qui sont « d'un usage incompatible avec l'intérêt général et constituent de véritables provocations à l'encontre des Parisiens qui ressentent de plus en plus le manque d'espaces verts et de terrains de sports ».

Par contre, le blason écologique de Michel d'Ornano (voir G.O. n° 145, p. 5) ternit. Le ministre de l'industrie

L'ÉPIDÉMIE VERTE

et de la recherche vient de recevoir un des « prix Chardon » décernés par la Fédération française des sociétés de protection de la nature pour « le peu de cas qu'il a fait de la protection de l'environnement ». (Il est vrai qu'il partage ce trophée avec le socialiste Charles Hernu, pour « son hostilité déclarée à l'égard des protecteurs de la nature »). D'Ornano se démène comme un diable pour faire oublier qu'il est le ministre de l'industrie nucléaire. Il promet à la plate-forme des comités parisiens d'habitants que le Plan d'occupation des sols (POS) de Paris ne souffrira aucune exception s'il est élu. Jean-Claude Colli, délégué aux énergies nouvelles, se présente sur la liste ornaliste dans le 14^e comme le « monsieur Soleil » qui va terrasser « Monsieur Béton », alias le conseiller sortant RPR Christian de la Malène. Françoise Giroud propose la construction d'une « maison des associations » sur le terrain Citroën dans le 15^e.

Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'équipement, présente un plan national de promotion du vélo. Les pistes cyclables vont fleurir le long des

routes nationales et spécialement dans la région Ile de France. Des parcs de stationnement protégés pour bicyclettes seront installés devant les gares de banlieue. Le préfet de la région parisienne, M. Lanier, propose sept mesures pour améliorer la vie quotidienne des habitants : couloirs à bus, suppression des décharges sauvages, petites unités hospitalières, etc. Le Cardinal Marty affirme qu'une ville heureuse est celle où tous peuvent « respirer, communiquer et prier ».

Quant à Jacques Chirac, champion du béton et de la bagnole, il devrait dévoiler ses batteries vertes au cours d'une conférence de presse le lundi 21 février. Pour parler d'environnement, le chef du RPR a choisi l'hôtel-tour Méridien porte Maillot, symbole sinistre de l'urbanisme pompidolien. A l'heure où nous écrivons ces lignes, Jacques Chirac est le seul candidat non vert à la mairie de Paris. Va-t-il encore longtemps persister à faire cavalier seul ?

L.S.

117-avenue-de-Choisy. Chaque semaine, des militants de tous les comités d'arrondissements s'y réunissent pour faire le point sur la campagne. Ce soir là, près de quatre-vingts participants, représentant presque tous les quartiers, sont présents en compagnie de quelques banlieusards et de deux ou trois curieux. D'entrée, un petit accrochage a lieu sur le problème du désistement au second tour. A en croire certaines rumeurs, des membres du comité du XIX^e, sympathisants du PSU, ne seraient à Paris-Ecologie que « pour y faire de l'entrisme » et auraient l'intention de se désister au second tour. Rina, une des animatrices du comité, dément : « Je n'ai pas dit cela. J'ai dit que je pense que l'écologie se situe clai-

reusement d'un côté et pas de l'autre. L'écologie sans autogestion, je ne pense pas que ça puisse coller. Et l'autogestion n'est pas de droite ! »



reusement d'un côté et pas de l'autre. L'écologie sans autogestion, je ne pense pas que ça puisse coller. Et l'autogestion n'est pas de droite ! »

Jean-Jacques Porchez, un grand barbu poivre et sel, fait front : « Nous ne sommes pas des marchands de voix. Pour le second tour, c'est à nos électeurs de décider eux-mêmes. S'ils veulent voter pour la gauche, qu'ils le fassent. S'ils

veulent rester chez eux, qu'ils restent chez eux. Nous n'avons pas de consignes à leur donner. »

Jean-Jacques est l'un des membres de la FMVJ (Fédération mondiale des villes jumelées). Il s'est essayé naguère sur les grandes pistes de cette génération que certains disent perdue. Un soir, il a déposé son fardeau militant à la porte des écologistes. Il s'occupe maintenant avec efficacité de la campagne de Paris-Ecologie, dont il est le principal animateur dans le quatorzième arrondissement. Pour lui, les choses sont claires : « Nous ne disons pas : ne votez pas pour la gauche. Nous disons simplement : voilà ce qu'on reproche à la gauche, voilà ce qu'on reproche à la droite. A vous de décider. »

la barbe

Un membre du comité XIX^e tente d'expliquer la situation particulière de son arrondissement : un quartier à tradition populaire que ce genre d'argumentation peut choquer. François Donzel des Amis de la Terre, fait une suggestion : « Les Amis de la Terre de Paris se sont prononcés contre toute formule de désistement au second tour. Mais à la condition de dire aux électeurs : la tâche prioritaire est de sortir la droite, qui a fait de Paris ce

qu'il est ». La groupe du XIX^e tombe d'accord avec cet aménagement. Problème résolu.

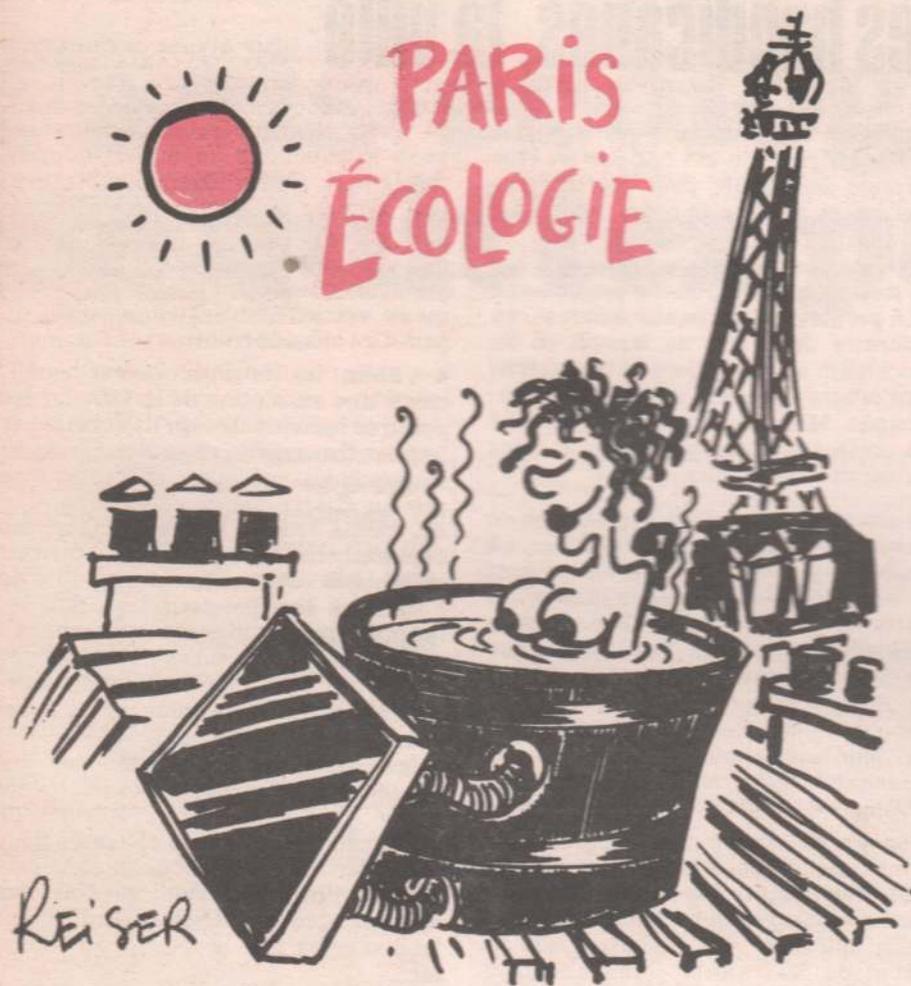
Mais un troisième grand barbu, bien connu des militants écologiques parisiens, fixe l'assemblée derrière ses



lunettes de myope : « Paris-Ecologie n'a pas fait la moindre déclaration qui remette en cause les processus de décision et les structures administratives du pouvoir ! ». Jacques, des Amis de la Terre, se lance dans une envolée talentueuse qui fait aussitôt le silence dans l'auditoire : « Le but ultime de notre action, c'est l'abolition de l'économie et de la politique. Ce qui veut dire que la politique actuelle ne nous intéresse pas. Nous exprimons simplement le fait qu'une certaine partie des gens en ont ras le bol des partis politiques. Mais nous ne pouvons avoir des positions affirmées sur tout. Oui, nous faisons des erreurs, c'est vrai. Sylvie Caster dans « Charlie Hebdo », elle ne fait pas d'erreur. Pour elle, les écologistes devraient être de grands blonds

CONTRE L'URBANISME CLANDESTIN

Une délégation de Paris-Ecologie et du bureau de liaison des associations de défense de l'environnement a demandé, vendredi, à la préfecture de Paris de publier « avant le premier tour des élections municipales la liste des immeubles appartenant à la ville de Paris ». En effet, Paris-Ecologie, estime que ces logements doivent être attribués en priorité aux expulsés et aux mal logés et affirme qu'il « est nécessaire de mettre fin à la clandestinité qui règne en ce domaine et de préciser les critères d'attribution actuels ». (AFP).



Un groupe de musiciens réchauffe le soleil froid de la rue de Buci. Une petite table, des tracts verts et noirs, des affiches de toutes les couleurs, des barbous chevelus et des dames comme il faut. Comme chaque dimanche, Paris-Ecologie 6^e tient le pavé du marché. Furtivement, le sixième arrondissement prend un air de fête et de village. Mais c'est un biotope bien spécial, où évolue une faune quelque peu étrange.

Le comité a démarré au début du mois de janvier. D'emblée, Edouard Esmérian met à la disposition du comité la cave de la librairie Entente. Des annonces dans la G.O. et la presse écologique, une lettre-circulaire envoyée à tous les gens susceptibles d'être intéressés dans l'arrondissement drainent une quarantaine de personnes aux réunions du mardi soir. Beaucoup d'intellectuels certes (journalistes, étudiants, lycéens...) mais aussi des mères de famille, une kinésithérapeute, un menuisier, une infirmière, une bibliothécaire, des retraités, les militants du comité antinucléaire, de l'arrondissement. La liste Paris-Ecologie 6^e, qui refuse le vedettariat, se veut le reflet de cette variété. Le mélange est parfois détonnant, l'équilibre difficile à trouver entre les écologistes radicaux soixante-huitards et les calmes défenseurs verts de l'environnement.

Le sixième connaît la plus forte concentration de libraires et d'éditeurs de la capitale. Les vieux et les pauvres sont expulsés sans ménagement. Les studios pour jeunes cadres dynamiques fleurissent. Les artisans et petits commerçants sont remplacés par les boutiques de luxe, les cinémas et les restaurants snobs. La police guette sur la place Saint André des Arts. Les klaxons tintent au carrefour de l'Odeon.

Paris-Ecologie 6e a contre lui une autre liste qui se prétend écologique : celle de Philippe Saint-Marc, candidat ornaniste Protection et Renouveau de Paris. Ce dernier centre sa campagne sur la défense du Marché Saint-Germain. A sa conférence de presse la semaine dernière, il a été beaucoup question de philosophie humaniste, mais très peu des problèmes concrets de l'arrondissement.

Les animateurs de Paris-Ecologie centrent quant à eux leur campagne sur les affaires du 6^e. Ils proposent l'élection au suffrage universel d'un maire et d'un conseil pour chacun des sept quartiers de l'arrondissement : Cherche-Midi, Saint-Sulpice, Dauphine, Monsieur le Prince, Notre Dame des Champs, Assas. Dès maintenant, sept comités de quartier prennent en main la campagne (animation de marchés, affichage, distribution de tracts, etc.) au niveau local. Objectif numéro un : que le quartier soit directement pris en charge par ses habitants. Les comités sont destinés à durer après la fin de la campagne électorale.

Etant donné que le sixième est le point

de télescopage des grands courants nord-sud et est-ouest, Paris Ecologie s'occupe également beaucoup des problèmes de la circulation. Il propose que la presque totalité de l'arrondissement sauf les grands axes soit réservée aux piétons et aux vélos. Avant les passages pour piétons, des bosses sont installées sur la chaussée pour forcer les automobilistes à ralentir. Les parkings abusifs des quais de Conti et Malaquais sont supprimés et transformés en jardins avec des jeux gratuits pour les enfants.

Le sixième, fief du très réactionnaire député-conseiller de Paris RPR Pierre Bas, est une zone où les expulsions font rage. Paris-Ecologie propose que les nombreux immeubles du quartier qui appartiennent à la ville soient affectés prioritairement aux habitants à faibles revenus au lieu d'être loués comme actuellement aux petits copains de la municipalité sortante.

Les militants préparent en ce moment un journal local, « Paris-Ecologie 6^e ». Chacun est invité à écrire sur un problème qui lui tient particulièrement à cœur. Cela promet d'être une façon vivante d'approfondir la connaissance du quartier. Des cahiers de suggestions sont ouverts aux permanences du comité.

Un point du tract de présentation de Paris-Ecologie 6^e déchaîne les passions : la drogue au Luxembourg. « Des écoles et des associations de parents d'élèves ayant constaté que certaines drogues se négocient au jardin du Luxembourg, Paris-Ecologie souhaite étudier avec les écoles, les associations de parents d'élèves, les élèves et avec les responsables du Sénat, les moyens à mettre en œuvre pour résoudre ce problème. » Ce sont des pères et mères de famille inquiets pour leurs enfants (comment ne pas les comprendre ?) qui ont soulevé ce délicat problème. Mais d'autres militants se sont récriés devant cet appel feutré à la répression. Ils rappellent que Paris-Ecologie étant pour la décriminalisation de l'ensemble de la société, se doit à ce titre d'être favorable à une décriminalisation de l'usage des drogues douces. Les verts peuvent-ils être contre l'herbe ? Mais ils admettent l'existence d'un problème pour les jeunes âmes innocentes à qui de méchants trafiquants proposent des bonbons drogués dans les sous-bois du jardin du Luxembourg. Tout le monde est d'accord sur un point : la répression ne résoudra rien. « Il est mis fin à la présence massive des forces de l'ordre dans le quartier », propose aussi le tract.

Le sixième arrondissement sans autos, sans promoteurs, sans képis, sans cars de police, c'est possible. Quand vous voudrez...

Laurent Samuel

Venez discuter de ce programme et remplir « les cahiers de suggestions » déposés aux permanences de Paris-Ecologie 6^e, aux adresses suivantes :

- 12 bis, rue Honoré Chevalier,
- 7, rue de l'Odéon,
- 40, rue Saint-André-des-Arts,

Et rendez-vous à notre réunion hebdomadaire 12 bis, rue Honoré Chevalier, le mardi à 20 heures.

qui ne fument pas, ne portent pas de fourrures, ne soient jamais fatigués, soient précis dans leurs idéaux et ne bafouillent pas quand ils font des discours. Debord non plus n'a pas fait d'erreurs depuis 68. Il n'a rien fait d'autre, mais il n'a pas fait d'erreurs...»

Le débat houleux se poursuit sur le bilan de la fête organisée le 12 février dernier à l'hippodrome de Pantin pour lancer la campagne sur Paris. Les finances sont en déficit. Pour Pierre Samuel, le mathématicien animateur des Amis de la Terre, la conclusion est évidente : « Nous sommes partisans des technologies douces, il est prouvé que nous ne pouvions réussir dans les technologies dures ». Conséquence du déficit : les comités de quartier devront se tourner d'autres sources de financement.

L'imagination en croissance

L'impression des bulletins de vote, des professions de foi, et des affiches obligatoires pour la campagne exigera une somme de 5000 à 10 000 F au minimum, remboursable plusieurs mois plus tard, à condition que la liste ait obtenu plus de 5% des suffrages. Les comités d'arrondissement n'ont pas les moyens financiers de Chirac ou de d'Ornano et certains regardent avec inquiétude ces nouveaux nuages noirs dans leurs cieux électoraux. « Les écologistes sont des parfaits gestionnaires, mais la croissance zéro, c'est plutôt moins vingt pour cent ! » plaisante Jean-Jacques Porchez, faisant allusion à la fête.

La réunion se clôt sur un rapide tour des comités qui révèle pour certains quelques problèmes numériques et financiers. Les militants devront faire fonctionner leur imagination. Un peu plus sans doute que ce participant, qui proposait naïvement de photocopier les bulletins de vote pour économiser les frais d'impression. D'autres ont avancé l'idée d'une souscription : il suffirait que vingt personnes donnent chacune 500 F pour résoudre le problème. Avis aux mécènes !

Mais heureusement la plupart des comités s'activent avec optimisme. Toute difficulté financière mise à part, les bonnes idées ne manquent pas : ici, on transformera une avenue en voie piétonne, là un carnaval sera organisé pour le Mardi Gras et on ira planter symboliquement des pommes de terre dans un espace « vert » inutilisé. Ailleurs, on organise des séances de cinéma gratuites pour les gens du quartier. Dans un autre arrondissement, une rue sera en fête une journée entière pour que ses habitants puissent se connaître. Les appartements s'ouvriront, une dame offrira des tartes à tous ses voisins, on exposera des dessins d'enfants et on dansera au son de la fanfare...

Malgré les inévitables problèmes d'organisation, la campagne écologique sur Paris est bien partie et, c'est le plus important, elle est joyeuse. Quant aux délicats problèmes de tendance, un principe écologique essentiel n'énonce-t-il pas : l'écologie est complexe et diversifiée ?

Dominique Simonnet



117 Avenue de CHOISY PARIS 10^e
Tél 707 41 19

assez roulé, on réfléchit !

Assez roulé comme ça, on réfléchit... Paris-Ecologie et la Fédération des usagers de transports ont mis au point un contre-plan de circulation dans la région parisienne. Il présente le charme discret de l'utopie réalisable. Pendant que les partis se gargarisent de verbiage et de démagogie, les écologistes parisiens dessinent une nuance plus verte du possible.

LE plan de Paris-Ecologie est une réponse directe au projet mégalomane approuvé par le Conseil de Paris le 21 décembre 76, voté par l'ensemble de la majorité, y compris Georges Mesmin et autres éco-ornanistes. Le PS a voté contre, le PC s'est prudemment abstenue. Ce plan officiel prévoit le quadrillage de Paris par un réseau de radiales et de rocadés, dont la voie express Vercingétorix dans le 14^e, la généralisation du stationnement payant. En cadeau vert, on donne 100 km de trottoirs aux piétons et 10 km supplémentaires de couloirs aux bus. Mais son objectif principal est de faire rouler plus vite les automobiles.

Paris-Ecologie et la Fédération des usagers des transports refusent ce cauchemar psychomoteur. Mais ils ne proposent pas pour autant des solutions répressives comme l'interdiction de l'auto dans Paris, la prohibition du stationnement ou la répression anti-voitures. Leur idée de base, c'est de créer une solution de rechange qui permette de limiter radicalement les déplacements en véhicules particuliers. Quatre modes de transports sont privilégiés : la marche à pied ; le vélo ; les transports en commun ; les transports semi-collectifs (taxis, taxis collectifs...).

six grands principes...

1. Paris et sa banlieue sont desservis par un véritable métro de surface : tramways, autobus, taxis collectifs. Le réseau est renforcé. Toutes les lignes SNCF désaffectées (dont la petite et grande ceinture) sont remises en servi-

ce. Les transports sont gratuits. Leur densité, leur fréquence, leur confort, leur accessibilité sont tels qu'ils constituent une véritable solution de rechange à l'automobile dans toute la région

2. Paris est rendu aux piétons. Les véhicules particuliers deviennent une exception dans le paysage urbain. Au lieu de surfaces de roulement, ils n'ont plus droit qu'à des « passages ». L'espace urbain devient le domaine prioritaire du piéton.

3. Un « réseau vert » est aménagé dans toute la ville. Des « axes verts » sont créés à travers Paris. On supprime la circulation sur certains boulevards et on les aménage pour la promenade, les jeux, le vélo. Une double voie reste réservée à la circulation prioritaire. Les bords de la Seine, de la Marne, du canal St Martin et du canal de l'Ourcq sont transformés en promenades. Une « ceinture verte » est créée autour de Paris, formée des boulevards extérieurs (promenades), des portes de Paris (aménagées en espaces verts) et du périphérique (recouvert).

4. Les vélos circulent partout avec facilité, agrément et sécurité. Ils peuvent évoluer à faible vitesse dans les domaines piétonniers, et rouler sur toutes les rues et avenues dans les deux sens.

5. Des facilités de desserte sont prévues pour les véhicules de livraison. A certaines heures, ils peuvent emprunter les trottoirs larges et même les voies réservées à la circulation prioritaire.

6. La voiture particulière devient un instrument de transport lent et d'usage très limité. L'espace qui lui est accordé se réduit à une seule file de circulation et une seule file de stationnement dans un sens donné. Toute autre possibilité de stationnement est interdite dans l'agglomération. Les places et carrefours ne sont plus traversés mais contournés sur une seule file. L'auto se débrouille toute seule : plus de feux rouges mais stops et priorités à droite.

La version intégrale de ce rapport est disponible pour le prix de 4 F à Paris-Ecologie, 117, av. de Choisy, 75013 Paris. Tél : 707.41.19. Elle sera prochainement regroupée avec d'autres textes sur les transports dans une brochure Pauvre/Amis de la Terre.

les handicapés, la ville

Cent mille Parisiens sont des handicapés. Mais rien n'a été fait par les élus sortants RPR-UDR pour les intégrer réellement à la vie de notre ville. C'est particulièrement évident dans le domaine des transports. Prenons le cas du métro : bien sûr, on n'a pas cherché à en permettre l'accès aux infirmes, au contraire des villes de Boston ou de Stockholm où les stations et le matériel sont progressivement adaptés aux handicapés. Mais, de plus, on a multiplié les obstacles, notamment avec la mise en service de « tourniquets »

La situation est tout aussi mauvaise en ce qui concerne le réseau d'autobus. Là encore les conditions d'accès se sont détériorées avec le regain d'intérêt des Parisiens pour leurs autobus. C'est le revers de la médaille : maintenant que les bus parisiens sont pris d'assaut, les handicapés ne peuvent que très difficilement se déplacer jusqu'aux sièges qui leur sont réservés, et l'appel des prioritaires n'est même plus fait aux arrêts.

Plus grave encore : les commissions ministérielles qui étudient les problèmes de transport des handicapés refusent d'envisager que l'autobus 1985 - celui qui sera en service jusqu'au début du XXI^e siècle - soit adapté à tous les usagers, quelles que soient leurs capacités physiques. Et pourtant, dans de nombreuses villes d'Allemagne, tous les usagers sont pris en considération, quelle que soit la place qu'ils occupent. Ainsi les mères de famille peuvent monter dans les tramways avec un landau !

Paris-Ecologie refuse d'admettre que les handicapés soient exclus de la vie de la cité et que l'accès aux transports leur soit interdit. C'est pourquoi Paris-Ecologie a repris à son compte les propositions faites par la Fédération des Usagers des Transports :

1 - Les transports doivent être adaptés aux handicapés, notamment les autobus, les trains et aussi l'avion. Les nouveaux métros doivent l'être également.

2 - En attendant que cette adaptation soit réalisée, nous demandons que des services de minibus spécialisés soient multipliés.

3 - Parallèlement, les infirmes doivent avoir la possibilité financière de prendre le taxi. Nous demandons l'institution, comme en Suède, de « chèques-taxis » permettant de prendre le taxi, dans la limite d'un certain nombre de kilomètres par an, l'usager ne payant qu'un « ticket modérateur » voisin du prix d'un billet de transport en commun.

4 - Enfin, les infirmes doivent bénéficier d'une exemption de la TVA sur les voitures individuelles qu'ils achètent et le prix des aménagements nécessaires (commandes spéciales, etc.) doit être pris en charge par la collectivité. En même temps, il faut faciliter les déplacements des handicapés à pied ou en fauteuil roulant. La municipalité de Paris doit éliminer tous les obstacles (parcmètres, « piquets anti-chars » empêchant les voitures de stationner sur les trottoirs) qui gênent les déplacements des infirmes moteurs et aussi des aveugles.

Il est indispensable d'aménager des « bateaux » - où descentes en pente douce - permettant aux infirmes de passer du trottoir sur la chaussée pour traverser la rue. Et, comme dans certaines villes de Suède, prévoir des signaux sonores - discrets - informant les aveugles que le feu est au rouge, etc.

Bien d'autres mesures peuvent être prises pour adapter les lieux publics et les logements aux handicapés. Il n'est plus tolérable que de nombreux cinémas - ou cafés - refusent des handicapés, ni que l'accès aux lieux publics leur soit interdit. Un programme d'aménagement des logements doit être mis en œuvre, comme, également, doivent leur être facilitées les communications. Paris-Ecologie demande à cet effet la gratuité de la pose (et de l'abonnement) du téléphone pour les infirmes et les aveugles, la multiplication des émissions de télévision pour les sourds et les mal-entendants, le sous-titrage systématique des émissions enregistrées, etc. C'est dans cet esprit que Paris-Ecologie s'engage à œuvrer en faveur de l'intégration de tous les Parisiens dans leur ville.

Manif des handicapés le 5 mars, à 15 h, de la place de la Madeleine à Strasbourg St Denis.

PETIT GUIDE DE PARIS-ÉCOLOGIE

1er 2e 3e 4e : 887 29 80 (répondeur). Réunions tous les mardis à 20 h 45, 46, rue Sainte-Anne.

5e : Geneviève Delvoye, 325 94 20 (9 à 18 h). Réunions tous les mardis à 20 h (permanence à partir de 19 h) à l'Espace Tribuche, 3, rue de la Bûcherie.

6e : Sylvette Prévot. Permanence tous les après-midis aux éditions Entente, 19 bis, rue Honoré Chevalier. Tél : 222 80 70. Réunions tous les mardis 20 h, même adresse.

7e : Lison de Caunes, 261 27 90. Réunion les lundis à 20 h 30, 16, rue de l'Université.

8e : Michel Horvat, domicile 723 39 72, bureau 522 67 00. Ch. Dorville, 227 72 10. Réunions tous les mercredis, bateau mouche du Pont de l'Alma à 19 h.

9e : Gerald Nonnet, 774 73 16 (poste 31 37).

10^e : Amy Dahan, 202 27 03. V. Ricardou, 201 40 19.

11e : Joël Broquet, 355 36 85. Réunion tous les vendredis à 10 h au 117, 177, rue de Charonne à 19 h.

12e : Xavier Oudot, 11, rue Crozatier, 344 09 62.

13e : François Donzel, 261 02 24. H. Morel-Maroger : 535 53 34. Réunion tous les vendredis à 20 h au 117, av. de Choisy.

14e : J.-J. Porchez, 539 25 80. J. Macheras, 567 72 85. Réunions tous les samedis à 15 h, 32, rue Raymond Losserand. Permanence 19, rue de l'Ouest.

15e : Ch. Garnier, 224 19 64. Laure Schneider, 567 61 28. Permanence tous les jours de 10 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h, 55, rue de la Croix Nivert. Réunions tous les vendredis de 19 h à 21 h même adresse. Ils ont sorti une cassette de montage programme et une autre de chansons écologiques pour la campagne. « On voudrait présenter un pigeon en tête de liste, mais ce n'est pas démocratique paraît-il... », explique un militant.

16e : Christian Laporte, POI 97 87.

M.C. Matthews, 527 41 13. Réunion tous les mercredis à 19 h à la péniche des bateaux-mouches du Pont de l'Alma.

17e : José Guillemain, 754 34 31. Bureau : 380 16 56. Réunion tous les mardis à 20 h, 59 rue des Batignolles, chez B. Louyot (tél : 627 37 73).

18e : J. Gautrat, 252 20 21. Réunions tous les mardis à 19 h, 32, rue Gabrielle.

19e : P. Savignac, 205 06 19. Rina Hanan, 845 19 30. Réunion tous les lundis à 19 h, 20, rue Chaudron, 75010.

20e : J.-P. Haxaire, 370 65 31 de 18 à 23 h.

Liste établie avec diligence par Carole Scipion

ON me dit souvent « Vous faites beaucoup de bruit pour vous faire plaisir, mais de toutes façons, l'abolition de la peine de mort est dans l'air, ça se fera avec ou sans vous ». Ou bien on me demande « Pourquoi avoir créé ce nouveau Comité puisqu'il existait au moins une organisation à vocation abolitionniste ? » Alors on va expliquer un peu.

Certes, c'est dans l'air. Il est à la mode de trouver le sang inélegant. On pince les narines à l'idée d'un cou coupé. Question d'esthétique. C'est comme pour les bébés phoques. Mais on pense tout de même qu'un criminel est un être qui n'a plus le droit au qualificatif d'humain, qu'il doit être sinon supprimé du moins rejeté, caché, effacé. On s'attache à l'image du criminel, à l'horreur de son crime, au danger qu'ils représentent, mais on oublie tout le contexte.

On oublie que le crime, la criminalité, c'est un problème politique. On oublie, en examinant le criminel, d'examiner la société qui l'a suscité. Ça paraît bateau, de dire ça. Pourtant c'est l'essentiel. La « Justice » (même une « justice ferme » comme la réclame l'Association Française contre la Peine de Mort) c'est un vaste théâtre dans lequel chacun a un rôle bien déterminé. Avocat, procureur, juge et criminel sont tous compères, jouant tous dans la même pièce. Nous en sommes le public complaisant. Nous consommons la justice comme nous consommons du spectacle.

Au dehors, l'industrie qui nous « nourrit », l'armée qui nous « défend », continuent de tuer, d'escroquer, d'exploiter, impunément, avec notre complicité active.

« La Justice » n'est pas une marque de civilisation. C'est encore une fois, comme la politique parlementaire,

comme l'armée, comme toute notre organisation, une délégation de pouvoir, de responsabilité, de raisonnement. Presque une délégation d'être.

Abstrait, tout ça. Evidemment, le CLCPM ne prétend pas résoudre les problèmes philosophiques de la démocratie. Mais il entend, en exigeant l'abolition immédiate de la peine de mort, aller plus loin dans la remise en cause de l'idée de Justice telle qu'elle est ancrée dans les esprits. Plus précisément et dans le même souffle, nous demandons, tout de suite après la suppression de la peine de mort du code pénal (ou en même temps, pourquoi pas) la suppression de la peine de réclusion à perpétuité qui est un palliatif facile : enfermé à vie, le criminel donne presque autant bonne conscience que mort. Pas de question à se poser à son sujet, au nôtre.

Quelques militants du MAN, des bonnes dames, de braves pères, les des-

sinateurs de la G.O., des copains, une poignée, dis-je, à nous attacher en ce moment et parmi d'autres actions qui bouffent notre temps (y a le nucléaire, Malville, y a l'armée, y a tous nos combats constants), à une suppression politique, raisonnée, de la peine de mort, début d'une critique radicale du système judiciaire dans son ensemble. Pendant ce temps, les costauds, les riches de pouvoir, les qui en veulent, dépensent leur énergie et leur fric à gagner les élections. La peine de mort, pour eux, est un argument électoral comme les autres, rien de plus. Ce qui compte, ce qu'ils comprennent, c'est les voix des électeurs...

Au secours ! Aidez-nous !

Isabelle Cabut

Toute correspondance et soutien financier à : C.L.C.P.M., 117, avenue de Choisy, 75013 Paris. Chèques au nom d'Isabelle Cabut. Merci.

ATTENTION INDECENCE (suite)

je ne suis pas jaloux

JE voudrais apporter ma petite contribution à la rubrique « Attention indécence ». Je trouve qu'on y prend des gants avec le monstre de la jalousie sexuelle ou affective. On fait beaucoup moins de manières avec les problèmes d'alimentation, d'énergie ou d'écologie. Lorsqu'une pollution menace à l'horizon, elle est condamnée vertement. Or, la jalousie est une pollution de l'être. Elle a des racines biologiques, certes, mais au même titre que l'agressivité. Nous sommes par nature plus agressifs que la plupart des mammifères qui, par des postures ou des attitudes de soumission ou d'attaque parviennent à éviter les gros conflits compromettants pour l'espèce.

En ce qui nous concerne, il s'agirait, si j'ai bien lu Edgar Morin, d'une certaine façon de métaboliser l'acide lactique qui ferait de nous des êtres capables de la plus grande violence. Cela ne nous empêche pas d'être non-violents après une certaine démarche intellectuelle et de refuser culturellement un fait naturel¹ qui est à l'origine de bien de nos maux : délinquance, criminalité, guerres, génocides, tortures, etc. Nous savons qu'il existe d'autres alternatives que la politique nucléaire du tout ou rien. Nous savons que manger des graisses animales (fait culturel) ne correspond pas tout à fait à notre métabolisme digestif de primates pensants originellement frugivores et seulement accessoirement carnassiers. Notre civilisation du steak frites engendre le flot de maladies cardio-vasculaires que nous connaissons.

Imaginer le sexe de sa compagne rempli et éclaboussé par une autre verge que la sienne propre est difficile. Cela crée une sorte de malaise. Je suppose que la réciproque existe aussi chez nos sœurs mais je n'en suis pas sûr. C'est ce que Reich appelle la jalousie animale.

Là-dessus vient se greffer une notion plus civilisée, plus culturelle : la jalousie possessive qui fait de la compagne ou du compagnon habituel un objet littéralement possédé, donc aliéné dans sa liberté. J'ajouterai donc après ceux qui l'ont dit avant moi dans ces colonnes qu'il faut de toute urgence combattre cette jalousie dans ses deux formes et pour cela passer à l'acte de mise en situation et réfléchir à ses conséquences.

Malgré l'entropie qui le menace inéluctablement, le couple me semble une solution viable dans la mesure où l'on ne vit pas en commune. En effet, les enfants naissant d'une union duelle ont besoin de soins et de modèles adultes cohérents afin de se former. En commune - l'idéal - les enfants ont plusieurs pères et plusieurs mères, ils sont pris en charge par le groupe, en tout cas dès qu'ils ont quitté le giron de la mère naturelle. Celle-ci, et sans doute le père naturel, doivent assumer dans toutes les circonstances - vie de couple ou vie communautaire - la toute première éducation, celle du nouveau-né (voir Leboyer).

Le couple s'use parce que l'amour fou des premiers temps s'efface et avec lui le plaisir de la découverte de l'autre. Pourtant le désir de découvrir d'autres êtres demeure et c'est là qu'intervient l'ouverture du couple et le refus intelligent de la jalousie. Je vais parler à titre purement personnel. Lorsque je rencontre une femme qui me plaît et à qui je plais, j'amène cette nouvelle amie à la maison. Je dois dire que ces rencontres ne sont que fortuites et occasionnelles car je vis, avec trois enfants et une compagne à toute épreuve, une vie de couple relativement heureuse. Si tout va bien, nous nous retrouvons à trois dans le même lit. C'est bon et riche d'expériences. A cette occasion je suis obligé de constater que l'homosexualité féminine parvient à s'épanouir plus facilement que l'homosexualité masculine.

Je crois que cela tient au fait que les femmes sont privées du corps maternel donc féminin pour se retrouver dans des bras d'un corps dur, velu, rêche, anguleux. L'homme ne quitte jamais la douceur féminine. Il passe des bras de sa mère à ceux de son amante.

J'ai vécu la situation triadique où nous étions deux hommes et une femme. Ce fut une véritable fête érotique pour ma compagne qui a été comblée par deux mâles soucieux de son plaisir mais ayant grand soin d'éviter tout contact entre eux : l'homosexualité refoulée ou refusée. Nous nous étions au préalable mis d'accord sur le fait que nous n'avions pas d'attirance l'un pour l'autre mais que nous ferions tout pour combler de beaux orgasmes explosifs notre amante commune.

Se retrouver dans cette situation : voir sa compagne sous le corps d'un autre est époustoufflant. Cela peut aller jusqu'à l'inhibition sexuelle. Pourtant cette situation peut être surmontée dans la mesure où l'on accepte avec amour le plaisir qu'a l'autre, même si c'est avec une tierce personne. L'important est d'éviter la tricherie, le mensonge, la tromperie. Il faut

tout se dire. Il faut parler, étaler ses fantasmes et les faire partager. Par cela, nous livrons une guerre sans merci à la jalousie. La jalousie doit être regardée en face. Ai-je été jaloux ? L'étymologie de la jalousie est à rapprocher de celle du mot zèle. S'il m'a été si difficile de bander tandis que ma compagne chevauchait son nouvel ami c'est parce que j'étais littéralement sidéré et que régnait en moi un trouble où la jalousie animale avait sa part. Je suis obligé d'en convenir. Il s'agissait pour moi de ne pas être supplanté par ce nouvel arrivant dans la couche conjugale. J'ai trente et un ans. Il en a vingt. Il a le corps lisse et la pine trapue. Je suis plutôt bedonnant et plus proche de Cromagnon que de Marilyn Monroe. Il a l'avantage de la nouveauté. Elle est très tendre avec lui, elle semble m'oublier un peu. Mais j'ai l'expérience de son corps à elle.

J'en connais les points sensibles et, avec zèle précisément, je m'efforce de la caresser avec précision. Sans la moindre érection. Je suis trop ému. J'ai éliminé la jalousie en m'absorbant dans la contemplation de leur spectacle, en devenant plus que jamais voyeur. Alors, j'ai pu participer activement à la fête car ma compagne était devenue absolument neuve, comme à reconquérir. J'ai éprouvé une sorte d'émulation à la faire jouir autant sinon plus que mon jeune camarade (du latin : camara, chambre) et dans ce contexte où le rapport de force n'était pas neutre, nous sommes parvenus chacun à donner le meilleur de nous mêmes.

La jalousie possessive est une maladie au même titre que le tabagisme ou l'alcoolisme. Rien - et surtout pas le prétendu amour : il est jaloux, donc il m'aime ! - ne peut la justifier.

Pas plus qu'il est justifiable de s'empoisonner avec l'herbe à Nicot, la bibine ou le vin occitan. Je ne bois pas mais je fume la pipe. Je n'en suis pas fier pour autant, surtout lorsque mes matins sont nauséux et poussifs et que mon foie est gorgé de nicotine.

J'ai connu des libertaires verts de jalousie parce qu'on s'approchait de trop près de leur épouse. Ils prétendaient qu'ils étaient « comme ça » et que rien ne pouvait les changer. C'est faux. La jalousie, comme le tabagisme, ça se combat. J'ai réduit mon nombre de pipes à deux par jour. Jaloux de tous les pays, regardez votre jalousie en face et laissez nous faire la fête en paix !

Je propose la création d'un badge : **je ne suis pas jaloux.**

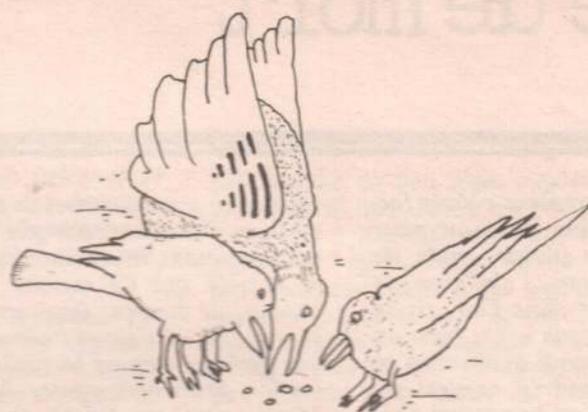
Ainsi nous saurons à qui nous avons affaire.

Michel Debray

LE RÔLE DE GRAINES



DANS LES VILLES POUR ENRAYER LA REPRODUCTION DES PIGEONS LA SOLUTION EST DE LEUR ENFILER DES GRAINES ANTICONCEPTIONNEL



ET AINSI AVEC CES GRAINES AU BOUT DE TROIS OU QUATRE GÉNÉRATIONS LA REPRODUCTION DES PIGEONS EST ENRAYÉE MAIS VOILÀ,

LE MALHEUR DE CETTE HISTOIRE DE GRAINES ELLE EST QUE UN TAS D'OISEAUX MANGE LES GRAINES DES PIGEONS ET PETIT À PETIT EUX AUSSI NE SE REPRODUISENT PLUS



MAINTENANT CETTE SOLUTION D'ENRAYEMENT CE PASSE AUSSI AU NIVEAU DES MOUS DES TAUPES ETC...



CETTE SOLUTION POUR ELIMINER UNE RACE NOUS AMÈNE DIRECTEMENT AU PROBLÈME DES HUMAINS ET À LA SURPOPULATION.



ET OUI IMAGINEZ QUE CE PRODUIT POURRAI ÊTRE MIS DANS L'EAU, L'HUILE, LE SEL OU LE SUCRE



ET AINSI VOUS ELIMINEZ UNE RACE SANS HAÏNE SANS PASSION SANS GUERRE...



ET AINSI 5 GÉNÉRATIONS APRÈS LE GRAND SLOGAN DES HIPPIES SERA FAITES LA GUERRE PAS L'AMOUR...

HA HA HA L'HUMOUR AVEC UN GRAND U!

Toussaint

TIOXIDE...

Où l'on voit comment une lutte écologique menée contre une usine super-polluante pourrait finalement en servir les objectifs

UNE belle usine, fumante et crachante, qui fait partie d'une multinationale, la British Titan Limited, firme en pleine expansion dont le siège est à Londres et qui a pondé des usines un peu partout dans le monde, où ça l'arrange, et notamment en France où les normes de pollution sont moins strictes qu'en Angleterre. Tioxide marche bien : 255 millions de chiffre d'affaires par an, deux-tiers de la production exportée.

Avec ses cinq cents salariés, elle est la troisième usine de Calais.

Sa production ? Le bioxyde de titane, qui sert à renforcer le brillant des peintures et vernis, et aussi à l'industrie pharmaceutique. Le travail est mécanisé et propre, il consiste surtout à surveiller les réactions chimiques à partir de la cabine de contrôle. Pas passionnant, mais à peu près bien payé. Il n'y a que très peu de syndiqués ; la CGT est majoritaire. Mais non loin de là, dans l'herbe dolâtre, un tuyau sinue à travers les dunes jusqu'à la mer, s'y enfonce à dix mètres de profondeur et crache, jour et nuit, des boues blanches du même type que les célèbres boues rouges de la Montedison.

enfin tioxide

Grand-Fort-Philippe, petit port. Ça fait longtemps qu'ils pêchent dans les eaux troubles de la Manche, les pêcheurs. Mais les eaux sont de plus en plus troubles et les poissons de moins en moins abondants. A la fin de la guerre, il y avait soixante-dix bateaux, il en reste trois aujourd'hui. En 1964, on pêchait 1 300 tonnes de poissons, aujourd'hui, moins de 250 tonnes. Et plusieurs espèces ont complètement disparu : les roussettes, les congres, les raies, les bars et les mulots. Les quelque vingt pêcheurs qui restent à Grand-Fort-Philippe en ont marre. Car ils savent que la centrale de Gravelines rejettera bientôt vingt tonnes par jour de chlore à la mer, plus des milliers de tonnes d'eau chaude.

Alors, ils ont mené une double action en justice, avec l'appui de l'ADELFA et de la mairie de Grand-Fort. La première était de porter plainte contre X pour pollution. La seconde était de faire annuler par le Tribunal administratif de Lille la dérogation qu'avait accordée le préfet à Tioxide en 1971, lui per-

mettant de doubler sa production, donc ses rejets, sans pour autant neutraliser les rejets. On pourrait croire qu'ils ont gagné sur les deux plans puisque le juge d'instruction de Boulogne a inculpé Gateaux, directeur de Tioxide, en octobre dernier, et que le tribunal administratif a jugé illégale la dérogation du préfet en novembre dernier. Et pourtant...

Gateaux risque une amende, mais c'est la boîte qui paiera. Le tribunal a condamné une dérogation vieille de six ans. Et Tioxide n'est même pas tenue de revenir au seuil de pollution d'avant le doublement de sa pollution, « tant que l'administration n'a pas traduit cette décision de justice en termes précis qu'alors je serai obligé de respecter », dit Gateaux.

Ce qui ne l'a pas empêché d'assister, le 19 janvier dernier, à une table ronde organisée par l'ADELFA et les marins-pêcheurs.

approfondir les recherches

Au cours des débats, d'où la municipalité communiste de Calais brille par son absence, les marins-pêcheurs sont les grands oubliés. Il n'est question que du classique dilemme emploi-pollution, la mise au point d'une législation internationale sur la pollution marine. Le jargon scientifique s'épanouit : « On ne connaît pas le mécanisme de formation des nécroses et nodules qui apparaissent sur les poissons, on ne sait donc pas quelle proportion les rejets de Tioxide y sont pour quelque chose... il faudrait approfondir les recherches. »

Maître Huglo, l'avocat des marins-pêcheurs, intervient avec fougue : « Les industriels français ne comprennent que le court terme, ils sont en retard sur les autres pays comme le Japon par exemple, qui consacre 18 % de son chiffre d'affaires au recyclage. Gateaux ne respecte pas la condamnation du tribunal, ça relève de l'outrage à magistrat. Et comme d'habitude, l'Etat démissionne de ses responsabilités en refusant d'arbitrer entre les divers intérêts. J'en ai assez de jouer en tant qu'avocat le rôle que devraient jouer les pouvoirs publics ! »

Mais voilà que démarre le véritable débat entre Gateaux d'une part, la CFDT et le PSU d'autre part. Pour le directeur de Tioxide, il n'y a pas de pollution : « Ce ne sont pas quatre

cents tonnes d'acide par jour en plus ou en moins qui changeront quelque chose. Quant aux métaux, il n'est pas prouvé qu'ils soient nocifs. De plus, les courants marins sont très forts dans la Manche... » Pour les adversaires : « La pollution est incontestable, le rapport des experts le prouve. Et nous dénonçons, ajoutent-ils, le chantage à l'emploi. » « Je n'ai jamais fait de chantage à l'emploi, rétorque Gateaux, j'ai toujours investi dans la recherche sur l'environnement, j'ai une politique sociale avancée, j'ai les meilleures garanties de sécurité de la région. » Quand on lui objecte qu'il ne suffit pas de dépolluer, mais qu'il serait préférable de ne pas rejeter les déchets, Gateaux s'exclame : « C'est impossible ! Si nous stockions nos déchets, cela ferait un terril de cent-quatrevingt mètres de haut par an ! »

Il a réponse à tout, dans ce dialogue de sourds...

L'agitation de Gateaux en faveur de l'environnement paraît plus que suspecte. Il semblerait que l'entreprise Tioxide, bien que d'installation récente, ne corresponde déjà plus à une technologie de pointe. Alors, sous prétexte de la contestation écologique, pourquoi ne pas faire financer par des subventions de l'Etat accordées à la lutte antipollution, l'installation d'une usine plus moderne et moins polluante, mais en fait surtout plus rentable ?

Hypothèse qui donne perdants les pêcheurs et la population. Mais quand on voit l'intersyndicale de Tioxide manifester dans la rue contre l'inculpation de Gateaux et pour l'emploi, on se prend à désespérer. Et on se dit que la lutte écologique pour la mer n'aura servi qu'à renforcer l'invulnérabilité d'un patron. Le fric est toujours roi, la mer crève et les pêcheurs serrent les poings.

Jean-Luc Porquet

...SEVESO

L'armée occupe Seveso. Les scientifiques italiens accusent publiquement d'incurie les responsables politiques. Trois bébés malformés viennent de naître. Le docteur Mario Miedico en attribue la responsabilité à la dioxine.

Trois cent trente sept enfants souffrent maintenant de chloracné (maladie de peau) à Seveso et dans les environs. Trente personnes qui avaient pénétré par effraction dans la zone la plus polluée, occupée par la troupe, seront poursuivies en justice.

EN France, le 2, 4, 5 T, un des produits que fabriquait l'usine Icmesa de Seveso, est toujours en vente libre. C'est ce qu'ont rappelé les Amis de la Terre mercredi 16 février, au cours d'une conférence de presse sur les défoliants.

Le ministère de l'agriculture avait annoncé en septembre dernier l'interdiction provisoire du 2, 4, 5 T.

En fait, aucun arrêté n'a été pris et tout un chacun peut se procurer dans les boutiques spécialisées des préparations contenant du 2, 4, 5 T. Dans une lettre ouverte au ministre Christian Bonnet, les Amis de la Terre écrivent : « Une information confidentielle nous a appris que vos services préparaient un texte allant dans le sens d'une interdiction définitive du 2, 4, 5 T. Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous informer si la date d'interruption d'utilisation est réellement proche. »

D'accord avec la Fédération française des sociétés de protection de la nature, les Amis de la Terre exigent l'interdiction immédiate du 2, 4, 5 T et la suspension des épandages aériens de tous les produits toxiques. Ils rappellent que le 2,4,5T est soupçonné d'être responsable de mutations et de malformations chez les animaux, même s'il ne contient que de faibles quantités de dioxine, la terrible impureté responsable de Seveso. Il est de toute façon difficile de contrôler la teneur en dioxine du 2,4,5 T. Les normes dites de sécurité varient selon les pays et les études scientifiques. Dans le doute, mieux vaut choisir la prudence. D'autant plus que selon les Amis de la Terre le débroussaillage chimique des forêts ne serait même pas économiquement rentable. Les Amis de la Terre dénoncent aussi le faucardage (nettoyage) chimique des rivières et des étangs.

En septembre 76, Mme Besegher, habitante de la Nièvre, meurt à 62 ans d'une leucémie. Les écologistes accusent les épandages aériens de 2, 4, 5 T. Le préfet Christian Leroy fait une déclaration rassurante à l'AFP : « Mme Besegher était atteinte de leucémie depuis dix ans. » Le préfet a menti, dénoncent les Amis de la Terre : selon le rapport de la commission d'enquête nommée par François Mitterrand, président du conseil général de la Nièvre, « Mme Besegher n'était pas malade avant août 1975, contrairement à ce qui a été dit ». Mais le rapport ne se prononce pas sur la responsabilité du 2,4,5 T dans le décès de la dame. Une autre enquête du ministère de la Santé est en cours. On n'en connaît pas les résultats.

Tout ce qui a trait au 2,4,5 T et aux défoliants est entouré d'un nuage de secret. Il est impossible de connaître les volumes exacts de production et d'exportation des divers produits. Il est impossible de savoir où est fabriqué le 2,4,5 T vendu en France. Malgré les affirmations officielles, malgré l'enquête des journalistes de la G.O. 124), les Amis de la Terre persistent à soupçonner que du 2, 4, 5 T est fabriqué en France.

Le secret industriel est odieux dès lors que la santé des travailleurs et de la population sont en jeu.

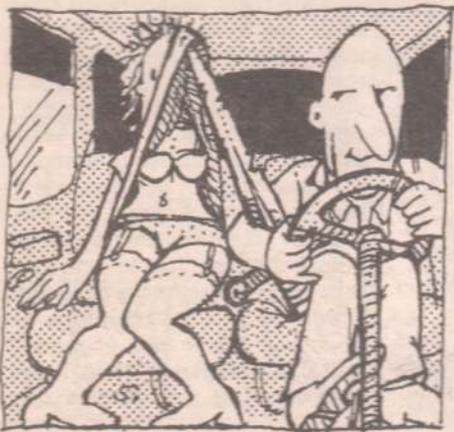
Laurent Samuel

auto-stop

L'ARME DE DISSUASION

Pour me rendre service et me faire gagner quelques kilomètres, un ami obligeant m'avait conduite en voiture jusqu'à un petit patelin en pleine campagne où il m'avait déposée avec ces mots : tu trouveras facilement une auto pour te faire parcourir le chemin qui reste...

Las ! entre-temps, la nuit était tombée et je me retrouvais comme une cloche sur le bord de cette route, en pleine noirceur.



Ma vieille, je me dis, avec ta silhouette manifestement féminine et ta bonne présentation, ils verront bien que t'es pas le tueur de l'Oise, ça va marcher comme sur des roulettes. Ou je m'appelle plus Decouan. Ah ! Ouiche ! J'avais beau faire des grandes gestes, qu'on aurait dit un sémaphore, les gens ne s'arrêtaient pas. J'étais au milieu de la route, ils ralentissaient pas, ils mettaient plutôt leur clignotant pour me doubler. Je commençais à désespérer de la nature humaine, et de mon charme en particulier, quand une 4L ralentit, puis s'arrête. C'était pas le coup de frein enthousiaste, m' enfin...

Pour ne pas effrayer le conducteur, je lui explique que j'ambitionnais seulement de rejoindre un endroit civilisé où un train pourrait me ramener à bon port. Ça marche, il me fait monter. Au bout d'un moment de conversation anodine il me demande comme ça : « vous n'avez pas peur, toute seule la nuit ? » Je lui avoue que mon problème, ce serait plutôt d'arriver à la maison avant une heure du mat... « Et bien moi, je suis pas tranquille. D'habitude, je ne prends jamais personne (flatteur !) et d'ailleurs, je ne voyage pas tout seul, j'ai de quoi me défendre ». Je commence à me poser des questions, surtout quand je le vois plonger la main entre le siège et la portière. Et là il extrait un sabre genre épée de Roland, d'époque probablement, vu l'envahissement par la rouille et la tranchant acéré comme mon genou. C'est l'instrument qui peut être efficace sur un champ de bataille médiéval, quand l'ennemi se présente de face et par temps clair. Le fou rira me gagnait. Je lui dis : « mais vous croyez que vous aurez le temps de brandir votre machin en cas d'agression ? » « L'important, qu'il me répond, c'est l'effet que ça fait sur les gens ».

Moi, ça m'a fait rigoler tout le long du chemin.

C.D.

SAISONS

On est allés au restaurant. Il y avait Isabelle (complètement ensuquée par un médicament traîtreux, comme elle l'explique ailleurs), il y avait Soulié (Godasse, pour les copains), Catherine (« mon bon Imogoud » pour Isabelle), un collègue de Libé et des insoumis rigolos. Discussion animée, on cite Libé plusieurs fois. Là-dessus entre un charmant petit jeune homme, écrivain mondain de son état, dont je suis amoureuse depuis bientôt quatre ans. En

secret. Je suis bouleversée, mais ça ne me coupe pas l'appétit. On continue de causer, ça s'éternise, et le petit jeune homme a fini de dîner. Comme il est curieux, il a écouté et il a compris que le moustachu en bout de table travaille à Libé. Il ne loupe pas l'occasion. S'approche, et susurre : « Alors comme ça, vous travaillez à Libération ? Mais c'est très bien, ça ! Euh, dites moi... Et Sartre, vous le voyez souvent ? ».

A.V.

la gueule ouverte aide le plan Barre
DU POULET ET DES LEGUMES, FROMAGE ET DESSERT

Le poulet, c'est le bestiau des cantines et des restos U, ce qui nous prouve à l'évidence que c'est un volatile pas cher. Comme en plus les enfants en raffolent, aucune raison de bouder leur plaisir. Lorsqu'on a la chance de vivre en province, on peut sillonner les alentours, pour chercher la ferme où les poulets s'ébattent en rigolant, où le fermier ne lésine pas sur le bon grain. Quand on en a trouvée une, ne pas hésiter à faire des bassesses pour obtenir un échantillon de la production-maison. Aller s'il le faut jusqu'à la corruption de paysan, pas de scrupules.

A Paris, bien sûr... Enfin, faisons de notre mieux, c'est à dire écumons les marchés à la poursuite de l'oiseau rare. Ensuite, pensons au reste. Pour préparer notre poulet (la recette a sûrement un nom, mais lequel ?) nous prenons un petit sac de cacahuètes grillées (dans leur coque, bien sûr), une grosse banane par personne, un peu de gingembre frais, un kilo de pommes à cuire, un citron vert, une noix de coco (coconut) qui glougloute quand on la secoue. Et en avant. On découpe le poulet en morceaux, et on fait rissoler dans de l'huile d'arachide, pour bien roussir les morceaux.



Pendant ce temps-là, on prépare l'accompagnement : on pèle et coupe les bananes en tronçons, on râpe le gingembre et la noix de coco dont on a mis le jus de côté, on presse le citron vert, et on coupe les pommes en lamelles pas trop fines. Quoi du poulet ? Le poulet fait son intéressant : si je n'avais pas jeté un œil sur la cocotte, il cramait comme un malpropre. Ce que c'est tout de même ! Je lui balance les bananes sur le râble, et les pommes, et le gingembre, et la noix de coco, alouette alouette. Dans un grand verre, on mélange le lait de coco, le jus de citron, et on ajoute un bon trait de rhum. On poivre ce liquide, on le sale, et il s'en va arroser les bouts de poulet. Une heure de cuisson à feu ultra-doux.

Bouquins

UNE SOCIÉTÉ DE POLLUTION

Christian Huglo et René Cenni. Editions Jean-Claude Simoën, 38 F.

« A revivre l'affaire des « boues rouges » depuis les premiers incidents jusqu'à la dernière audience de Livourne, un constat s'impose, terrifiant : non seulement la cote d'alerte est dépassée, mais encore la pollution est en train de perdre son caractère d'épouvantail pour devenir une sorte d'habitude. Ou d'hébétude. Et l'on ne peut compter sur personne pour organiser le sauvetage. Que sur nous-mêmes. »

D'une plume alerte, l'avocat Christian Huglo et René Cenni racontent l'histoire des boues rouges de la Montedison. Cette affaire est un révélateur. Elle démontre la collusion entre les pollueurs et le pouvoir d'Etat. Les lois ont été tournées ou bafouées, les preuves scientifiques du danger des rejets mises sous le boisseau. Les ministres successifs et éphémères de la qualité de la vie n'ont pas hésité à plaider pour les industriels. Seules les pollutions accidentelles et spectaculaires (pétrolier coupé en deux, explosion dans une usine chimique) font les gros

titres. « Mais les pollutions d'habitude, elles, les pollutions « intégrées » à l'appareil économique - autrement redoutables - sont conçues pour ne pas laisser de ces pièces à conviction susceptibles de désigner sans ambiguïté les fauteurs à la justice : Les boues rouges de la Montedison au large de la Corse, celles de Tioxide à Calais sont de cette catégorie. Il est difficile de prouver irréfutablement le lien entre les rejets et la mort des poissons. Mais en Corse comme en baie de Seine ou à Grand Port Philippe, la révolte grandit. Les marins-pêcheurs et les écologistes se battent côte à côte. Les procès se multiplient et quelquefois les pollueurs sont même condamnés, comme Tioxide à Calais.

Christian Huglo et René Cenni dressent un bilan implacable. « La prise de conscience de notre culpabilité collective, de notre participation communautaire à l'assassinat de la nature, ne doit pas entraîner la dilution et l'oubli des charges qui pèsent contre le pouvoir. » Cette remise en cause du système a amené Maître Huglo à rallier Paris-Ecologie et à se lancer dans l'écopolitique. Il est néanmoins dommage qu'Huglo et Cenni en restent à une analyse assez superficielle de la vraie nature du pouvoir en société libérale avancée. Leur livre est un témoignage de combat plus qu'une contribution à la réflexion politique. « La mer est gaie quand elle veut », a écrit Victor Hugo.

L.S.

Des légumes, je disais dans le titre. En fait, il s'agit d'une sorte de galette dans laquelle on fourre plein de choses et ce dans le seul but de se régaler. Elle se compose à parts égales de carottes, pommes de terre et oignons. Il s'agit de râper les carottes comme pour une salade, et les pommes de terre comme pour une salade de carottes. Oignons en lamelles, une gousse d'ail hachée fin, herbes selon goût. Sel ou, meilleur, sauce de soja. On incorpore deux œufs et on pétrit avec une rasade d'huile d'olive. Puis on compose des petits disques, que l'on fait rôtir quelques minutes de chaque côté. Au moment de servir, une lchette de crème fraîche et (en saison) un semis de fines herbes transforment ce plat bourratif en pur régal.

Fromage ? Oui. Enfin, une suggestion. Essayez ces petits trucs format crottin mais au lait de vache qui s'appellent des rigottes. Très bon, pas cher (1,70 F chez mon crémier). Dessert ? Un truc tout simple, des poires pochées au vin et à la cannelle, avec un clou de girofle et pas trop de sucre. Servir tiède. Adios, amigos ! La semaine prochaine, on fait végétarien à tout va.

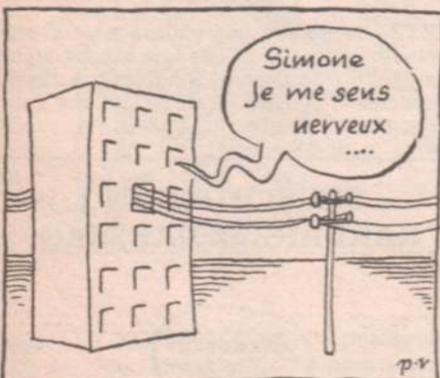
Anne Vergne

Si vous ne trouvez pas de noix de coco (coconut) près de chez vous, vous pouvez vous adresser aux Amis de la Terre, 117, av de Choisy, Paris 13^e, qui en ont d'importants stocks.

banlieue

IL N'Y A PAS QU'À GERSTHEIM QU'ON OCCUPE LE TERRAIN

Nous, en banlieue, nous avons aussi nos résistances à l'œuvre colonisatrice d'EDF. Dans la petite sente où je réside, baptisée « le Clos » parce que, précisément, elle enclôt un petit pâté de maisons bien ringardes, dans le style garde-barrières, on s'est insurgé. On a beau habiter une zone de carte orange, on est chez soi.



Un matin, les techniciens d'EDF arrivent à grands renforts de bulldozers, prétendument pour améliorer le réseau, avec la prétention de défoncer la rue pour planter je ne sais quel poteau. Or, notre bout de rue, c'est nous-mêmes qui l'entretenons, trottoirs y compris, avec des jolis parterres de fleurs et des caniveaux si propres que c'en est un ravissement pour les yeux.



Aux aurores, on a été réveillés par un cri : « vous ne passerez pas ! » C'était Charles, le voisin, qui avait sorti sa guimbarde pour barrer la route aux engins en attendant des renforts. Sur-le-champ, on sort la nôtre pour barrer la retraite à l'ennemi en le prenant à revers. Les gars descendent de leur char, des négociations s'engagent mais n'aboutissent pas, on rédige une motion qu'on signe à toute la rue et on la porte au chef de chantier : ils peuvent avancer mais à condition d'effectuer les travaux sous le contrôle du peuple et en s'engageant à réparer toute éventuelle déprédation. C'est vrai, on habite la zone, mais c'est chez nous.

C.D.

MEFAITS DE LA DROGUE

C'est dingue ce qu'on vend librement dans les pharmacies pendant qu'on emprisonne pour des fumettes innocentes ! J'avais une toux gênante, genre trachéite asthmatisée matinée dame au camélia des faubourgs et l'intention de ne pas dormir seule. Gênant d'empêcher son compagnon de roupiller toute la nuit, et puis les jeux amoureux ça va un moment mais si ça se prolonge trop ça fatigue le militant et autant de perdu pour la révolution.

Je demande donc à la pharma-

cienne « quelque chose pour ne plus tousser ». Elle me vend pas trop cher une boîte bleue contenant des gélules vertes. Sans un mot de mise en garde ni d'encouragement. Onze heures du soir, je prends ma gélule. Croyez-moi si vous voulez, il a fallu beaucoup de bruit pour me réveiller à 10 heures et demie, ça c'est pas grave, ça pourrait se produire au naturel. Mais à midi, j'étais encore complètement dans les vapes, je bégayais mollement, ma fourchette me tombait littéralement des mains, j'avais l'œil zézé et la lippe molle, bref, les copains s'inquiétaient. Deux cafés tassés m'ont permis de

tousser à nouveau mais ne m'ont pas tout à fait sorti de mon marasme mou. Il a fallu une deuxième nuit de bon sommeil pour que je me retrouve moi-même. Sur la boîte de ce poison, pas de bande rouge, pas d'autre avertissement que pour dire de « se méfier » si on doit conduire, écrit en tout petit au verso. Se méfier ! Je serais rentrée chez moi en voiture avec seulement la moitié d'une de ces cochonneries (dont on conseille de prendre deux par jour !) dans le cornet, sûr, y aurait une directrice de publication en moins dans la presse non conformiste !

I.C.

maisons

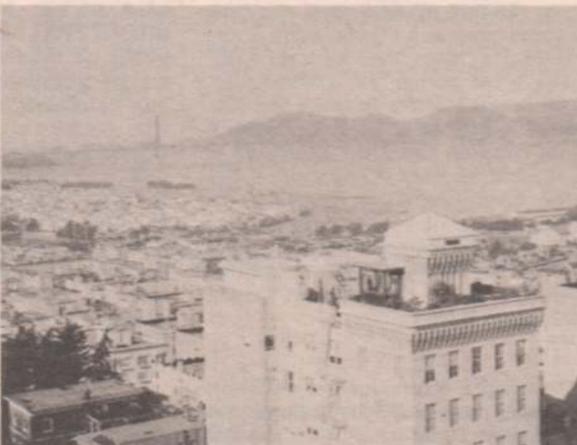
Les détourneurs de cathédrales

Nous cherchions une maison écologique, nous avons trouvé une église. C'était une nuit de novembre, dans un faubourg de Londres, au cours d'un reportage sur un de ces bricolos fous de techniques douces qui passent un an de leur vie à assembler des vieilles poutres et du verre de récupération pour faire parler les journalistes. La maison se cachait dans une autre banlieue de la capitale, nous l'avons visitée plus tard, l'adresse indiquée était celle d'une église. Un clocher bien sage au milieu des traditionnels pavillons londoniens. Les cars bariolés stationnés devant le porche signalaient la présence de nos doux Anglais. Ils donnaient justement une petite fête : un orchestre officiait devant l'autel sur un drôle de rock et une vingtaine de chevelus se démenaient dans la même communion. D'autres marginaux locaux contemplaient. Groucho Marx qui se grattait les cheveux sur l'écran tendu à côté des vitraux. Il ne manquait qu'Arlo Guthrie pour nous chanter Alice's restaurant. J'ai mangé un gâteau au chocolat à la longue table du presbytère, puis j'ai dormi dans le clocher.

Pour satisfaire leurs désirs communautaires, nos hôtes avaient préféré récupérer cet espace pieux, mais vaste et inutilisé, que de s'enfermer dans leur maison écologique trop étriquée. Et l'église s'adaptait fort bien à ce détournement. Nos Anglais ne sont pas les seuls coucous de l'urbanisme confessionnel. Aux Etats-Unis, Bonnie Koven fait la cuisine dans une sacristie, face à la baie de San Francisco. Elle a transformé l'ancienne église épiscopale du XIX^e en saint des saints du détournement. Boiseries, parquets cirés, cheminée de pierre et jeux de lumière.

Cette église de Haight Ashbury est l'un des exemples examinés dans « Détournement de demeures », un livre de photos que viennent de publier les Editions du Chêne. A New York, en Angleterre, à Paris, on détourne : une écurie, une grange, une caserne de pompiers, une glacière, une centrale électrique, un wagon-lit, une péniche, une gare, une école, une fabrique de poupées... Des dizaines d'originaux ont transformé des bâtiments insignifiants en appartements somptueux, par réaction contre le conformisme laid et anonyme des constructions actuelles, par goût de l'insolite. Mais s'interroge l'auteur, « qu'en est-il de ces structures modifiées ? Ceux qui les ont ainsi

détournées n'ont-ils cherché qu'une satisfaction personnelle assez gratuite ? Ne s'agit-il que d'un caprice de riches qui décident de venir s'installer dans un endroit « dément » ?



La plupart des photos lui répondent : rien à voir avec l'église des écologistes anglais, rien à voir avec l'ancienne fabrique de bonbons de San Francisco devenue la célèbre commune technologique Project One. Rien à voir avec notre 117-avenue-de-Choisy où la vieille usine se transforme lentement en salles de rédaction du journal, ateliers d'artistes, théâtre ou salles de réunions pour militants pas frileux. Les détournements du livre ressemblent à des compositions glacées : extérieurs inexpressifs, intérieurs lustrés à la mode nature entre Cent Idées et la Maison de Marie Claire. Des structures sans vie. Tout juste aperçoit-on au loin l'occupant d'une école de Californie ou admire-t-on une citerne d'eau tout en haut d'une tour de San Francisco aménagée en « penthouse ». La fonction sociale, la pratique créative ont été sacrifiées au profit de l'insolite et d'une plate curiosité. Un sujet passionnant, mais malheureusement lui aussi détourné.

Dominique Simonnet

Détournement de demeures, photographies de Jeremiah O. Bragstad, texte de Charles A. Fracchia, 94 p., 220 photos couleur, 65 F, éditions du Chêne.

SUR LE TERRAIN



petit-roulet

lutte anti-nucléaire

FLAMANVILLE. Depuis le 14 février, des militants antinucléaires occupent le terrain à Flamanville pour empêcher les travaux de dérochement (25 000 m³ de granit) et autres exercices préparatoires à l'installation d'une centrale nucléaire. Alors que l'enquête d'utilité publique n'est même pas commencée, avant même la publication du tracé des couloirs de lignes, l'EDF et les pouvoirs publics ont tenté un coup de force sur le site de la mine. Ils se sont heurtés à l'opposition des agriculteurs, renforcés d'une vingtaine de tracteurs. Une discussion s'est engagée entre les ouvriers et les agriculteurs qui exigeaient que le matériel et les engins soient remportés immédiatement. C'est ce qui s'est passé, mais l'occupation dure toujours.

PARIS. Un Comité d'Information nucléaire vient de se créer dans le 18^e arrondissement. Ecrire à François Quilain, 19, rue Hermel, 75018 Paris.

SUISSE. GENEVE. Le Comité contre Verbois-nucléaire organise une kermesse antinucléaire à la salle communale de Plain-Plais le samedi 26 et le dimanche 27 février. Le programme débutera samedi à 15 h. Quatre films sont prévus : « Condamnés à réussir », « De plus en plus de centrales nucléaires », film danois, et deux autres films sur les mouvements de Kaiseraugst, Wyhl et Malville. Le clown atomique sera là, des musiciens aussi, au milieu des stands d'information.

CCVN, case postale 225, 1227 Carouge, Suisse.

PETIT LIVRE NOIR DE L'URANIUM. Une brochure simple destinée aux gens de bonne foi, mais qui n'ont sur le nucléaire que les informations de la télé et de l'EDF, a été éditée par une association syndicale des familles de Castres. Elle peut être mise entre toutes les mains, notamment dans celles que le mot « politique » fait se rétracter. Elle coûte 2 F et peut être commandée à la Commission Energie Nucléaire de l'ASF, 26, avenue de l'Ameilhé, 81100 Castres.

LES RADIOS AUX PTT. Les examens radiologiques systématiques (ERS) ne sont pas obligatoires. Même si vous êtes un cas isolé dans votre service, vous pouvez facilement refuser les ERS que l'on voudrait vous imposer, au mépris d'une réglementation méconnue. Une amicale de postiers existe, qui peut vous renseigner sur la question. Ecrire à Gérard Segonds, 94, avenue Maurice Thorez, 94500 Champigny sur Marne.

« GAZETTE NUCLÉAIRE » SPÉCIAL MUNICIPALES. « La Gazette nucléaire » publie un numéro spécial qui recense toutes les questions sur le nucléaire à poser aux candidats aux élections municipales. « La Gazette » regroupe des militants du Groupement de scientifiques pour l'information sur l'énergie nucléaire (GSIEN), des Amis de la Terre, du Syndicat national des chercheurs scientifiques (SNCS, FEN), de la CFDT, du PS, du PSU et quelques autres. Certains des membres du collectif contestent les conditions dans lesquelles le programme électronucléaire actuel a été engagé, d'autres refusent globalement le recours au nucléaire.

« La diversité même des origines et des organisations auxquelles appartiennent les membres du collectif est garante que la Gazette n'est pas un outil électoral au service de qui que ce soit. Nous posons des questions : il ne nous appartient pas de donner des réponses politiques. Mais les conséquences des choix doivent être connues et réellement prises en compte à court et à long terme ».

Ce numéro est destiné à être diffusé le plus largement possible, aux organisations syndicales et politiques au niveau départemental, aux associations de défense de l'environnement, aux comités antinucléaires locaux, aux groupes sur les sites. En même temps que les questions, à la fois techniques et sociales, « La Gazette » apporte d'intéressants éléments, références, annexes, sujets de réflexion. Elle est donc un excellent outil de travail pour tous les groupes écologiques qui présentent des listes aux municipales, ainsi que pour tous les comités antinucléaires en dehors de la période électorale. En prime : quelques précisions juridiques sur l'implantation des centrales nucléaires.

« La Gazette nucléaire », n° 8, février 77. Le numéro 2 F. Abonnement annuel : 20 F ; de soutien : 50 F. Courrier et soutien financier : GSIEN, 2, rue François Villon, 91 400 Orsay. CCP 3526360 R La Source.

NUCLÉAIRE ET POUVOIR. Le Mouvement International de la réconciliation organise à St Prix, dans le Val d'Oise son congrès annuel les 26 et 27 mars autour du thème : nucléaire et pouvoirs. Renseignements et inscriptions au secrétariat du MIR, 5, rue Thorel, 75002 Paris. Tél : 233.17.21, les mardis et jeudis et du lundi au vendredi, aux heures de bureau : 874.60.15. Les inscriptions doivent être envoyées avant la fin du mois.

CHAMBERY. Le comité Malville souhaite intensifier à Chambéry et sa banlieue, la lutte contre Superphénix. Tous les lecteurs de la G.O. doivent absolument se joindre à cette lutte. Les retardataires peuvent prendre contact avec le comité au local C.C.U., 1, rue du Laurier, 73000 Chambéry. Tél : (79).70.10.24.

CHAMBERY. Le vendredi 25 février, à 20 h 30, salle de la rue du Pré de l'Ane, à la ZUP de Chambéry le Haut, le clown atomique présentera son spectacle « Malville ». Un débat suivra pour organiser, à Chambéry, les actions qui auront été décidées aux assises contre Malville. Cette soirée est organisée par le PSU, 85, rue Croix d'Or, 73000 Chambéry. Permanences tous les jeudis à 20 h 30.

anti-militarisme non-violence

INCURABLE. C'est au nom du Peuple Français que Marc Thivolle a été appelé sous les drapeaux le 4 décembre 1974. C'est au nom du Peuple Français qu'il a été arrêté le 5 mai 1975. C'est au nom du Peuple Français qu'il a été contraint de subir une expertise psychiatrique. C'est au nom du Peuple Français qu'il a été jugé et condamné par défaut, le 3 mars 1976, à 13 mois de prison avec sursis. C'est au nom du Peuple Français que le Trésor Public lui réclame aujourd'hui 255,50 F (dont 7 F de « prime de capture »).

En s'obstinant à refuser de payer des « services » que non seulement il n'a jamais demandé, mais qui de plus lui ont été imposés « manu militari », Marc Thivolle prouve qu'il a une sacrée tête de lard. Et quand, demain, il sera conduit en prison (ou tout au moins « saisi ») au nom du Peuple Français, ce ne sera que justice.

Circonstances atténuantes. Mardi 15 février, 8 h 30, tribunal permanent des forces armées de Metz. Il tombe un vilain petit crachin aussi triste que les menottes aux poignets de Claude Besnard, jugé ce matin pour refus d'obéissance. Une soixantaine de supporters (quasi autant de nanas que de mecs, l'anti-militarisme n'est pas sexiste !) ont investi le tribunal.

Ce procès aura été avant tout celui du statut d'objecteur de conscience. Rémy Liard, objecteur inouïs à l'O.N.F., est venu de Cherbourg à la barre des témoins pour raconter qu'il a fait la même demande que Claude, mot pour mot et virgule pour virgule, mais que si la commission juridictionnelle lui a accordé le statut, elle l'a refusé à Claude ! Allez comprendre... C'est sans doute cette absurdité qui vaudra les circonstances atténuantes, fait inédit, et une peine de 20 mois au lieu des 24 « réglementaires ». Un des deux avocats, M^e Goin, qualifiera le statut de « maladie honteuse »...

Jean-Luc Stote, également témoin, après un an de détention, tient la forme : il a injurié publiquement les chèvres et les moutons en comparant l'armée à un troupeau. Le président doit l'arrêter, non sans mal, après intervention du commissaire du gouvernement qui cramoisille à tour de joues... Le commissaire en question (celui qu'on a baptisé « Superfétatoire » depuis qu'il a appliqué ce qualificatif aux témoins du procès Stote), utilise la plus grande partie de son réquisitoire à justifier la légalité des T.P.F.A. Alain Pierre, l'avocat attiré des réfractaires jugés à Metz, lui répondra point par point, dissociant « légalité » et « légitimité ».

METZ. Le groupe non-violent appelle tous sympathisants à préparer une exposition les samedi 26 et dimanche 28 février à Jussy. Contactez vite F et A. Harotte, 16, rue Vénizelos, 57000 Montigny les Metz.

SOUSCRIPTION : GARDAREM NAUSSAC



A Naussac, 86 familles, une quarantaine de paysans, 600 bovins, 2 000 ovins s'obstinent à vouloir vivre sur 1 300 hectares de terres que le pouvoir veut noyer pour faire un barrage réservoir sans réelle utilité.

La lutte s'organise sur tous les fronts : manifestation unitaire, train stoppé, dossiers dérobés, pelle mécanique incendiée, recours en conseil d'Etat pour contester l'utilité publique, etc.

Apportez votre soutien actif ou financier aux paysans qui défendent la vallée pour y vivre. Dix francs pour Naussac, tout le monde peut le faire.

L'argent servira à financer une brochure sur Naussac et à payer les avocats qui doivent contester le décret de cessibilité des terres.

Envoyer et libeller vos chèques au nom de Gisèle Tuzet, 2, allée des Géraniums, 48300 Langogne.

COMITES DE SOLDATS. Les comités de soldats, on n'en parle pas beaucoup dans « la Gueule Ouverte ». On a tort, mais ça va venir. En attendant, vous pouvez vous procurer le n° 1 de « L'écho des casernes ». C'est un nouveau canard qui fait le point sur les luttes menées à l'intérieur de l'armée et qui - ma foi - n'est pas mal foutu du tout. L'abonnement est de 40 francs pour 10 numéros. C'est peut-être un peu excessif, mais ça leur permet de tenir le coup. Alors un petit effort. Chèques barrés (à l'ordre de « L'écho des casernes ») à expédier au CNSLS c/o Comité Larzac Paris : 12, rue Censier, 75005 Paris.

LOGIQUE MILITAIRE. Monsieur Stephan, juge d'instruction près le Tribunal Permanent des Forces Armées de Paris, est un homme délicat et plein de bon sens. Comme l'amie de Jacques Breton (insoumis en grève de la faim depuis le 28 janvier (cf. la G.O. de la semaine dernière) lui demande « trop » de permis de visite, il a refusé en prétextant l'état de faiblesse du détenu. Touchant, non ?

Lorsque le même Monsieur Stephan fait venir Jacques Breton dans son bureau pour « instruire son affaire », celui-ci est extrait à 7 heures du matin et ne rentre à la prison que vers 19 heures. **Conclusion :** Poireauter près de 12 heures sur un banc pour se trouver face à face avec une bobine rébarbative, c'est un stimulant. Parler une demie heure à une amie, ça vous fout un mec en l'air.

DESOBEISSANCE CIVILE. Les groupes dont la pratique tourne autour de la notion de « désobéissance civile » (distribution entre le légal et le légitime) et qui voudraient venir confronter leurs expériences le **samedi 26 mars** dans la soirée à Fontenay près de Paris, sont invités à prendre contact avec le coordinateur national : Vincent Roussel, Le Chesnoy, 45200 Montargis. Tél : (380) 85.63.82.

L'OBJECTEUR. Le film « L'objecteur » sera projeté le jeudi 24 février, à 21 h, au cinéma Atlantide, de Lillebonne. Le lundi 28 février à 21 h, « Aux Variétés » à Saint-Chamond, sous l'égide du Comité d'Action culturelle et du Mouvement d'Action non violente, le mardi 1^{er} mars, à 21 h, au « Casino » d'Auxerre.

municipales

RENNES. « Rennes, décider ensemble pour l'autogestion socialiste ». C'est la phrase qui figure en tête d'une liste pour les municipales. Cette liste est soutenue par le PSU, les Amis de la Terre et le Mouvement pour une Alternative Non-violente. Mais elle est également composée de militants extérieurs à ces organisations : groupes de quartier, groupes syndicaux, militants du mouvement culturel breton, du CRIVED.

Une souscription est lancée pour le soutien financier de sa campagne qui se déroulera sous la forme de quatre fêtes-meeting. Le dimanche 27 février, de 14 h à 23 h, maison de quartier, rue de la Marbandais à Mon repos ; le samedi 5 mars, de 14 h à 24 h, maison de quartier de Villejean ; le mercredi 9 mars, de 18 h à 24 h, halles des Lices et le vendredi 11 mars de 18 h à 24 h, Landrel, salle FG4, rue de Pologne.

Contacteur pour les Amis de la Terre : J.-M. Marx, 4, résidence St Jean Baptiste de la Salle, 35000 Rennes.

Les dons sont à adresser à Jacques Poinçon, 30, rue de la Bourdonnais. CCP 250 41. Rennes.

GRÈVE DE L'ÉQUIPE DU SUPER-PHÉNIX

*Question
Paris
21-2*

L'équipe du C.E.A. qui a réalisé le surrégénérateur expérimental Super-Phénix est en grève depuis une semaine. Les 80 ingénieurs, techniciens et employés protestent contre les mauvaises conditions dans lesquelles la société Novatome (à majorité privée), qui va désormais assurer la réalisation industrielle de Super-Phénix, se propose de les réemployer. Ces conditions conduisent affirmement-ils au démantèlement de l'équipe, lequel nuirait à la sécurité et à la fiabilité dans la fabrication du réacteur. Une négociation s'est engagée avec la direction de Novatome.

PEINE DE MORT

Le Comité de Liaison Contre la Peine de Mort invite toutes les associations écologiques françaises ou étrangères lectrices de la Gueule Ouverte à participer activement, dans leur localité, en faisant preuve d'esprit d'initiative, à la semaine internationale contre la peine de mort en France qui se déroulera du 21 au 27 mars 1977 et qui sera clôturée à Paris par un grand meeting-gala à la Mutualité le 26 mars (avec la participation, entre autres de Guy Bedos pour la partie spectacle). Tous renseignements, toutes propositions, tout soutien financier, à adresser au C.L.C.P.M., 117, avenue de Choisy, 75013, Paris. Chèques au nom d'Isabelle Cabut.

BOIS-COLOMBES. Un groupe non-violent, fédéré au Mouvement pour une alternative non-violente s'est créé, à Colombes, en mars 1976. Depuis le début du mois de février, sa permanence a lieu chaque jeudi de 14 à 18 h au centre 72, rue Victor Hugo à Bois-Colombes.

Man-Colombes C/° N. Stépanoff, 10, rue Désiré Ramelet, 92700 Colombes.

Assises contre la pollution industrielle et les maladies professionnelles les 26 et 27 février, 6 rue Albert Dellaparent, Paris VII^e



TOURS. Le centre Gandhi organise deux conférences : le lundi 28 février, à 20 h 30, salle Balzac, près des Halles, Pierre Parodi, successeur désigné de Lanza Del Vasto, parlera de la communauté de l'Arche. Le vendredi 4 mars, à 20 h 30, salle Balzac, Jacques de Bollardié sur « la défense civile non violente et la non violence politique ».

LYON. Lyon aura aussi ses listes « vertes ». Ces listes qui rassemblent autour de « la charte de St-Omer » le mouvement écologique Rhône-Alpes, les Amis de la Terre et le PSU lyonnais, devraient être présentées dans la plupart des arrondissements lyonnais. D'ores et déjà, dans plusieurs quartiers, des permanences sont organisées à la fois pour ouvrir le débat avec la population sur les propositions des écologistes, et animer la campagne. Ceux qui participent à ces listes, refusent l'apolitisme et tiennent à s'appuyer sur toutes les luttes, pratiques anti-hiérarchiques, autogestionnaires. D'ores et déjà, une grande fête est prévue pour le 3 mars à la Bourse du Travail. Les listes Lyon-Ecologie ont besoin d'argent : des billets de soutien (10 F) pour ces listes sont en vente au MERA, 68, rue Mercière 69002 LYON - CCP LYON 70 100 U. Tél : 38-12-94 de 19 h à 20 h. Il y aura un meeting de soutien aux listes « Lyon-Ecologie » à la bourse du travail le jeudi 3 mars.

CHELLES (Seine et Marne). Une liste composée « d'action autogestionnaire écologique » des Amis de la Terre, du PSU, de la CFDT, de comités de quartier et de divers individus est présentée à Chelles.

Les principaux traits de leur programme centré sur l'habitat et le cadre de vie sont les suivants : les constructions immobilières doivent être le fait de municipalités suivant les nécessités réelles de la commune, en visant à limiter au maximum la ségrégation sociale d'âge, de races et d'argent. Dans chaque programme immobilier, des espaces sociaux doivent être mis à la disposition de l'ensemble des habitants, qui définiront en commun, et sous leur responsabilité, l'utilisation de ces locaux. La municipalité doit avoir la priorité pour racheter les terrains, recenser les immeubles et locaux inoccupés, pour les attribuer aux familles les plus défavorisées. Autres points : Créer des voies piétonnières et des pistes cyclables. Développer les transports collectifs gratuits. Réduire la surface réservée à la publicité sur le territoire de la commune et affecter l'espace libéré, pour l'information et l'expression de tous les habitants. Nettoyer et aménager les rives de la Marne en lieu de la Marne. Prendre contact avec Georges Simon, 62, quai des Mariniers, 77600 Chelles. Tél : 957.43.64 CCP 21 222 47.

MEUDON ECOLOGIE. Le Groupe d'Information et de Défense de l'Habitat Meudonnais présente une liste aux élections municipales, avec pour objectif « la construction d'une société viable c'est-à-dire en équilibre avec son milieu ». Contacter N. Delpit, 5, avenue du Général de Gaulle, 92360 Meudon la Forêt, ou téléphoner à : 027.35.51 ou 027.23.29. Participation financière : CCP Mme Carbonell : 6 174 19 N Paris.

BOULOGNE (Hauts de Seine). Il faut quarante et un candidats au total pour constituer une liste Boulogne-Ecologie. Il en manque. Téléphoner au 604.54.04 ou au 605.75.53 si vous voulez participer à la passionnante aventure des municipales !

LILLE. Les films vidéo : « Elus et population : le partage du pouvoir », « Pouvoir communal et pouvoir central », « La commune et son environnement », « Le budget communal : le comprendre et le contrôler », seront projetés à raison de deux par soirée le mercredi 23 février : Mac, campus de Villeneuve d'Ascq, et MJC fives, rue Massenet, le jeudi 24 : MJC fives, et MJC Marx Dormoy, le vendredi 25 : MJC Marx Dormoy et Amis de la Terre, 51, rue de Gand, à Lille.

RUEIL-MALMAISON (Hauts de Seine). Le groupe écologique recherche des militants pour compléter la liste. S'adresser à Alain Le Cœur au 749.72.32.

PARIS. Dans le 10^e arrondissement, le comité Villemin exige que le Conseil de Paris frappe de réserve la parcelle du domaine villemin, appartenant au ministre des armées, en vue de l'ouverture de 7 500 m² d'espaces verts supplémentaires. Vous pouvez demander la pétition à signer, auprès du comité Villemin, 214, rue Lafayette 75010 Paris.

tutti frutti

BEAUVAIS. Journée-débat sur l'agriculture biologique, le jeudi 24 février, à l'institut supérieur agricole, rue Pierre Waguet, 60026 Beauvais. Tél : (4).445.28.33.

PARIS. « Qu'est-ce que l'écologie ? » Pierre Morin, Jean-Marc Pourcin et Pierre Samuel des Amis de la Terre, éclairciront les idées de tous ceux pour qui ce terme est encore vague, le mardi 1^{er} mars, à 20 h 45, au 117, avenue de Choisy, 75013 Paris. Plusieurs soirées suivront sur ce même thème.

PARIS. Des gens sont recherchés dans le 3^e arrondissement et environs, pour monter un réseau de bouffe biologique, raccordé à la biocoop Marjolaine dans le 13^e. Prendre contact avec Marc Leseney, 170, rue du Temple, 75003 Paris.

SARTROUVILLE. La semaine sur la protection animale se terminera le dimanche 27 février. Les expositions et les conférences ont lieu au centre culturel, place des Fusillés, organisées par le groupe écologie de la MJC, 22, quai de Seine, 78500 Sartrouville.

NON VIOLENCE A LA G.O.

Sous l'impulsion de « La Gueule Ouverte », un groupe non violent se réunit une fois par mois pour poursuivre une réflexion théorique sur la non violence tout en préparant des actions militantes anti-militaristes. Ce groupe - qui par ailleurs participera à la marche dans l'Est dont on parlera bientôt ici-même - a décidé l'organisation, sur la région parisienne, d'une journée de démonstration antimilitariste le 8 mai prochain, dont les modalités restent encore à définir. Nous attendons vos suggestions écrites et votre présence à la prochaine réunion le vendredi 18 mars. Toute correspondance à adresser au Collectif Marche Région parisienne, 117 avenue de Choisy, 75013 Paris.

PARIS. Vie et Action Ile de France organise le mercredi 2 mars à 20 h 30, une conférence sur la diététique : les besoins, les différents régimes alimentaires. Elle aura lieu 163, rue Saint-Honoré, 75001 Paris. Métro Palais-Royal. Tous renseignements sur cette association, qui se préoccupe de la santé physique et mentale par les méthodes naturelles, à la même adresse.



BARRAGE AUBE. A l'issue de l'enquête d'utilité publique qui vient de se terminer à Troyes, pour la construction d'un barrage-réservoir dans l'Aube, sur une surface de 3 000 hectares, cinq communes viennent de prendre officiellement position contre le projet. Il s'agit de Brevonnes (dont le maire et conseiller général, M. Six, ne cache pas son hostilité depuis le début), Radon-Villiers, Mateaux, Dienville et Piney.

De plus, deux cents signatures ont été recueillies puis déposées sur le bureau du commissaire-enquêteur et une vaste campagne est déclenchée dans tout le département pour en recueillir d'autres.

Le commissaire-enquêteur est, pour l'heure, plongé dans ses dossiers dont il doit faire la synthèse et la rendre publique le 11 avril prochain. C'est à ce moment que l'administration prendra la décision de déclarer ou non le projet d'utilité publique.

Une action est entreprise avec la collaboration des Paysans Travailleurs, qui utiliseront comme moyen de sensibilisation le film « Jusqu'à la dernière feuille » (qu'on peut se procurer auprès de M. Hazouard à Sainte-Flavie).

MARJOLAINE 77. Le marché du « Mieux vivre » renouvelle l'expérience de l'année dernière et ouvrira ses portes du 12 au 20 mars dans le hall d'exposition de La Bastille. Le programme détaillé paraîtra dans les prochains numéros de la G.O. Tous renseignements peuvent déjà être demandés, à Nature et Progrès et O.I.P., 62, rue de Miromesnil, 75008 Paris. Tél : 522.99.30.

TELEVISION. L'émission de TF1 « A la bonne heure » sera consacrée, le lundi 28 février à l'habitat : les associations de locataires, les comités d'urbanisme, etc. Le mardi 1^{er} mars, on nous montrera comment les habitants du quartier des Marolles, en Belgique, prennent en charge leur cadre de vie. Cette émission passe à 18 h.

« La Gueule Ouverte »
fondateur : Pierre Fournier
directrice de la publication :
Isabelle Cabut
responsable de la rédaction : Arthur
secrétaire de rédaction : Laurent Samuel
maquette : Rose Dentin
assistant à la maquette : Petit-Roulet
administration :
« les éditions PATATRAS »
société de presse au capital de 2 100 F
117, avenue de Choisy, 75 013 Paris.
Tél : 707 41 19.
composition et photogravure : Graphiti
5, rue des Petits-Hôtels, 75 010 Paris.
imprimerie : « Les Marchés de France »
44, rue de l'Ermitage, 75020 Paris.
abonnements : un an : 180 F ;
6 mois : 95 F ; 3 mois : 50 F
par chèque bancaire
chèque postal ou mandat
adressé aux éditions Patatras,
117, avenue de Choisy
75013 Paris

autopsie d'une verte bataille OU l'histoire de la loue



Bien qu'il apparaisse illusoire de mobiliser des foules sur plusieurs centaines de kilomètres en une gigantesque et joyeuse occupation des chantiers, la lutte contre le canal à grand gabarit se coordonne tant bien que mal.

Aujourd'hui urgente parce qu'en dépit d'une enquête d'utilité publique chargée pourtant de multiples avis défavorables les technocrates ne reculeront pas, cette lutte néanmoins devrait tirer les enseignements d'un combat analogue qui lui aussi secoue depuis un an la terre franc-comtoise : le projet terminal de canalisation de la Loue.

AFFLUENT du Doubs, la Loue, qui autrefois s'appelait la Louve, serpentait sur 125 km entre vallées et plaines du pays de Marriotte l'autonome. De mémoire de paysans, la Loue s'identifiait il n'y a pas si longtemps au Yang-Tsé-Kiang d'avant les communes populaires. Rivière tumultueuse, sauvage, la Loue périodiquement quittait son lit et, lasse du décor, vagabondait un peu puis rentrait dans ses rives habituelles. A son passage, elle ravageait littéralement les champs, quand elle n'emportait pas quelque victime dans ses eaux boueuses.

En 1950, la Loue demeurait encore indomptée mais c'était l'époque où des ingénieurs de la Direction jurassienne de l'Équipement émettaient le vœu de la domestiquer, de lui casser les reins tout simplement. Il faudra attendre le 12 mai 1958. Ce jour-là, réunis en séance exceptionnelle, les représentants du Conseil général signaient à l'unanimité un projet global d'aménagement de la Loue et nommaient maître d'ouvrage l'Équipement départemental.

Les travaux de cette première tranche, qui intéresse le lit mineur et les digues, démarrent en 1959, entre Montbarrey et Belmont, et se termineront six ans plus tard. En 1964, le travail s'effectue sur le barrage d'Ounans et de 62 à 65 sur un confluent du Doubs et de la Loue. En 66, les travaux se portent en aval du pont de Belmont, et de 68 à 70 Chamblay et Ounans. Enfin, on assiste, pour les années 72 et 73, à diverses finitions qui fixent et protègent les berges, entre Souvans et la Loue. Car depuis 1970, aucun travail n'est plus livré dans le lit mineur. Par manque de crédits, disent les uns, par scepticisme, disent les autres. Les promoteurs de la canalisation se sont aperçus, dix ans après le premier coup de pioche, que les tronçons où le lit avait été abaissé ou redressé avaient eu pour conséquence une importante baisse de la nappe d'eau alluviale.

Qu'importe ! Restait alors et seulement à terminer la portion entre Parcey et Névy, soit 1 km 200, à partir d'une gravière au lieu-dit du Protet. Les crédits de nouveau glanés, les erreurs, quoique officieusement reconnues, se poursuivront donc et une date fut fixée : janvier 77.

Face au béton, la Loue se cabrera, les associations de défense aussi. D'un débit moyen annuel de 10 à 60 m³/seconde, la Loue peut monter rapidement à 600 m³/seconde et l'aménagement est prévu pour en contrôler la moitié. La domestication partielle de la Loue à ses endroits les plus névralgiques a réduit son parcours de 45 à 25 km, de nombreux bras ayant été rectifiés, voire supprimés. Ainsi, une décennie fut nécessaire pour ôter les caprices de cette rivière espiègle. Une décennie et maintenant un milliard de francs. Le devis initial a doublé !

Venus tardivement, les écologistes rejoignent les

associations de pêcheurs qui bien avant eux combattaient déjà sur ce problème, telles la Gaule du Bas-Jura, forte de ses 10 000 adhérents et l'Association de Protection des Eaux du Doubs inférieur (APEDI), puissante avec ses 40 000 membres.

Dès le printemps 76, technocrates et paysans d'un côté, pêcheurs et écologistes de l'autre vont s'opposer avec acharnement. Les agriculteurs, la plupart sinistrés par la Loue en crue, défendent la canalisation (« on en a marre d'avoir de l'eau dans la chambre des gosses », dira l'un d'entre eux), arguant le fait que depuis le début des travaux, 6 500 ha de terrains dont 2 600 arables, ont été repris à la rivière. Pêcheurs et écologistes par contre affirment que « le dernier projet de canalisation de la Loue à Névy fera disparaître le site naturel de baignade et les nappes phréatiques, les terrains agricoles ne seront plus humidifiés, la pollution de la rivière sera accentuée et la pêche gravement atteinte ».

Pour les opposants, le désastre est total : « Passer un bulldozer dans la rivière, c'est détruire toute la flore et donc en chasser la faune ». Depuis la canalisation, le biotope comme la biocénose sont complètement bouleversés. En plusieurs fois déjà, un aménagement piscicole de la Loue fut obligatoire. Il s'agissait d'installer des seuils d'enrochement, espèces de chicanes de pierre qui reconstituent un cours sinueux de l'eau dans le lit même de la rivière. Autrement dit, après le déménagement des technocrates, le manant doit réaménager à ses frais. Pas toujours cependant puisqu'en 1967, la Gaule du Bas-Jura remportait une amère victoire : la charge financière de telles opérations serait endossée à 30 % par l'Équipement, 30 % par la DDA, 35 % par le Conseil général et 5 % par les communes riveraines. Deux ans plus tard, au moment de payer, la DDA, manquant à sa parole, se désistait et finalement c'était le Conseil supérieur de la Pêche qui signait le chèque d'un montant de 54 000 F. Un deuxième programme pour les motifs identiques fut déclenché en 74 et, ô aveu flagrant, fut approuvé par le Conseil général sous le titre significatif de « palliatifs piscicoles aux conséquences néfastes des travaux de 1963 » ! Le montant atteignait 150 000 F.

Les opposants à la canalisation du dernier tronçon dénonceraient la méthode qui consiste à agrandir le chenal et augmenter la pente d'écoulement des eaux en gommant les méandres de la rivière. Il est possible de maîtriser les crues sans la détruire et assécher des terres fertilisées. Le mieux serait d'établir des retenues à niveau constant, de construire des contre-fossés de décharges des eaux de crues, de surélever et prolonger les digues comme cela se fait en Suisse, en Allemagne, dans la Meuse, la Moselle et en Ardèche. Ces travaux ont l'avantage d'être moins coûteux et plus durables.

Le matin du 3 juillet 76, un étrange ballet se déroulait dans cette région où la Loue suscite la controverse. Sur la place du marché de Dôle, la Gaule du Bas-Jura invitait le passant à signer une pétition et diffusait un tract précisant sa ferme et irrémédiable opposition à toute canalisation. Ce n'était pas pour plaire à tout le monde. Aussitôt, à Névy même, les paysans répliquaient, soutenus par la municipalité, et souhaitaient l'aboutissement de la canalisation, laquelle leur permettrait de récupérer 50 ha de terres arables que les caprices de la Loue leur volaient depuis le début du siècle. Toute la journée, aidés de leurs tracteurs, les agriculteurs barraient le chemin communal conduisant à la gravière et réfutaient point par point les arguments avancés par les pêcheurs et les écologistes. La polémique allait s'envenimer.

Bien qu'une séance paritaire et une visite sur le terrain aient eu lieu entre les associations de défense et la sous-préfecture de Dôle le 30 juin 76, l'administration préféra la politique du coup-bas à la concertation. Le 10 juillet 76 était adopté à l'Assemblée nationale un texte de loi qui interdit « toute entreprise qui puisse influencer l'environnement sans l'avis de la population intéressée ».

A leurs dépens, les associations de défense de la Loue allaient apprendre que la justice en cette douce France n'est qu'une lettre morte au pompeux cachet. Et elles se demanderaient : « A qui profite un affrontement entre agriculteurs et pêcheurs ? Nous continuons de penser qu'un compromis après une étude écologique préalable par le centre technique du génie rural des Eaux et Forêts est réalisable dans l'intérêt de tous ». Mais l'intérêt général et l'intérêt d'une minorité, cela fait deux.

LA surprise fut grande quand la commission départementale du Conseil général, en dépit de la récente loi qu'elle tournait manifestement, donnait, le 6 septembre, son feu vert au projet tel que les services de l'Équipement lui avaient soumis. Pour nombre de pêcheurs, la démocratie brusquement reçut de l'hameçon dans l'aile ce jour-là ! Fin novembre, à Dôle, les associations de défense de la Loue organisaient une importante réunion d'information. Elle provoqua un véritable haro sur le Conseil général. La DDA et l'Équipement ne furent pas épargnés eux aussi.

L'ancien vice-président de la Gaule du Bas-Jura, Monsieur Kolesnikof, devait déclarer : « Ils sont tout puissants, forment un Etat dans l'Etat, prouvant ainsi que la race des seigneurs n'est pas éteinte. Tout ce qui a été fait a été fait contre notre gré pour des raisons politiques et des questions de gros sous. Les architectes se sont partagés 4 à 6 % de plus d'un milliard d'anciens francs de travaux. Je le sais par un ancien sous-préfet de Dôle, qui me l'a affirmé ». La vocation d'un canal peut être ainsi de charrier avant tout des pots-de-vin... Plus rien n'étonne par ces temps corrompus... L'aube du lundi 3 janvier 77 lâche, en amont du pont de Parcey, les engins de l'entreprise Laporte, d'Orchamps, dans le bruit de leurs moteurs et dans la fureur des écologistes. Le 6 janvier, les responsables de la Gaule du Bas-Jura font dresser un constat par M^e Chapard, huissier à Dôle, tandis que l'APEDI attend la réponse à la requête qu'elle avait présentée au tribunal administratif.

Se déjouant de la décision que devait prendre ce dernier dans sa séance du 18 janvier, l'Équipement avait donc autorisé l'ouverture du chantier pour ne pas se trouver pénalisé, et augmenter la masse de crédits de l'entreprise mandatée du fait que l'approbation suprême avait été accordée par le préfet en novembre 76.

Les défenseurs de la Loue, dans leur ultime recours, ne se leurraient pas : les travaux suivaient un rythme tel qu'ils seraient achevés quand le tribunal administratif rendrait son jugement.

Ce qui est marrant, c'est que cette dernière tranche des travaux de canalisation de la Loue ait attendu quatre ans des crédits mais n'a pu patienter deux semaines supplémentaires pour satisfaire les pêcheurs dans leur requête d'une étude d'impact écologique ! Le 26 janvier, le tribunal administratif à Besançon, saisi par l'APEDI, rejetait le sursis à exécution qu'elle réclamait. La Loue sera donc entièrement canalisée.

Pour avoir respecté la légalité et épuisé son éventail - plutôt limité - de possibilités, les défenseurs de la Loue ont perdu leur bataille. De la division machiavélique entre les couches socio-professionnelles, l'administration, qui soigne son image de bloc froid et inaccessible, s'est très bien sortie de cette affaire qui aurait pu être explosive et la faire sauter du coup. La polémique savamment entretenue n'a servi qu'au désamorçage alors que déjà les pôles d'attractions changeaient en coulisses : ce n'était plus le procès des attitudes dans des événements précis de l'administration qu'il fallait faire. C'est encore aujourd'hui le procès de sa fonction fondamentale en toutes circonstances qu'il reste à réaliser.

L'oublier serait donner carte blanche aux promoteurs du canal à grand gabarit. La Loue est morte, le Doubs est à sauver !

Christian Treillard